

États financiers consolidés de

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

Rapport de la direction relatif aux états financiers consolidés

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers consolidés

États consolidés des résultats	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des capitaux propres	3
États consolidés des flux de trésorerie	4
Bilans consolidés	6
Information sectorielle	8
Notes afférentes aux états financiers consolidés	11

RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les présents états financiers consolidés de Québecor inc. et ses filiales sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Québecor inc.

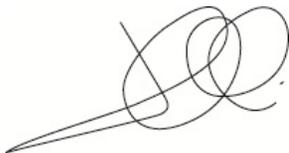
Ces états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations.

Afin d'assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers consolidés, la direction de la Société ainsi que les directions de ses filiales se sont dotées de contrôles comptables internes et voient à l'application d'un programme d'audit interne. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers consolidés, que les biens de la Société sont convenablement comptabilisés et préservés, et que la préparation ainsi que la présentation des autres informations financières concordent avec les états financiers consolidés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers, surtout par l'entremise de son comité d'audit formé uniquement d'administrateurs externes. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés annuels et formule ses recommandations au conseil d'administration pour son approbation. Le comité d'audit rencontre la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et de présentation de l'information financière, et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. L'auditeur nommé par les actionnaires peut à son gré rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par l'auditeur nommé par les actionnaires dont le rapport suit.

Le président et chef de la direction,



Robert Dépatie

Le vice-président principal et
chef de la direction financière,



Jean-François Pruneau

Montréal, Canada

Le 12 mars 2014

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Québecor inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Québecor inc. et ses filiales, qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2013 et 2012, les états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Québecor inc. et ses filiales aux 31 décembre 2013 et 2012 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 conformément aux Normes internationales d'information financière.



Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada
Le 12 mars 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A107913

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Note	2013	2012
			(retraités, note 1 b))
Revenus	2	4 277,2 \$	4 248,9 \$
Coûts liés au personnel	3	1 004,8	1 025,9
Achats de biens et services	3	1 820,6	1 842,0
Amortissement		664,8	597,5
Frais financiers	4	376,7	346,3
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	5	238,8	(136,1)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	6	29,9	28,5
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	7	281,3	186,0
Perte sur refinancement de dettes	9	18,9	6,3
(Perte) bénéfice avant impôts sur le bénéfice		(158,6)	352,5
Impôts sur le bénéfice	11	26,7	93,5
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies		(185,3)	259,0
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées	8	19,3	(3,7)
(Perte nette) bénéfice net		(166,0) \$	255,3 \$
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux			
Actionnaires		(148,4) \$	162,8 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(36,9)	96,2
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux			
Actionnaires		(133,9) \$	161,1 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(32,1)	94,2
Résultat par action attribuable aux actionnaires	12		
De base :			
Tiré des activités poursuivies		(1,20) \$	1,29 \$
Tiré des activités abandonnées		0,12	(0,02)
(Perte nette) bénéfice net		(1,08)	1,27
Dilué :			
Tiré des activités poursuivies		(1,20)	1,24
Tiré des activités abandonnées		0,12	(0,02)
(Perte nette) bénéfice net		(1,08)	1,22
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)		124,0	126,4
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)		124,0	132,2

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2013	2012
			(retraités, note 1 b))
(Perte nette) bénéfice net		(166,0) \$	255,3 \$
Autres éléments du résultat global :			
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :			
Gain (perte) sur conversion des investissements nets dans des établissements étrangers		4,4	(1,4)
Couvertures de flux de trésorerie :			
(Perte) gain sur évaluation des instruments financiers dérivés		(45,1)	33,1
Impôts différés		(1,2)	2,9
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
Gain (perte) sur réévaluations	31	141,4	(18,5)
Impôts différés		(37,5)	4,9
Reclassement aux résultats :			
Gain lié aux couvertures de flux de trésorerie	9	(14,5)	(15,3)
Impôts différés		1,1	0,5
		48,6	6,2
Résultat global		(117,4) \$	261,5 \$
Résultat global attribuable aux			
Actionnaires		(106,7) \$	162,2 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(10,7)	99,3

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(en millions de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires					Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions (note 23)	Surplus d'apport	Composante capitaux propres des débetures convertibles (note 25)	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 26)		
Solde au 31 décembre 2011, tel que présenté précédemment	339,5	\$ 0,9	\$ -	\$ 1 077,2	\$ 8,6	\$ 1 444,4	\$ 2 870,6
Modifications aux conventions comptables (note 1 b))	-	-	-	48,4	(49,6)	(1,5)	(2,7)
Solde au 31 décembre 2011, retraité	339,5	0,9	-	1 125,6	(41,0)	1 442,9	2 867,9
Bénéfice net	-	-	-	161,1	-	94,2	255,3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	1,1	5,1	6,2
Émission d'actions catégorie B	3,6	1,5	-	-	-	-	5,1
Rachat d'actions catégorie B (note 23)	(8,0)	-	-	(30,3)	-	-	(38,3)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle (note 10)	-	(0,1)	-	(619,2)	(10,4)	(870,3)	(1 500,0)
Émission de débetures convertibles	-	-	398,3	-	-	-	398,3
Dividendes	-	-	-	(12,6)	-	(40,6)	(53,2)
Solde au 31 décembre 2012	335,1	2,3	398,3	624,6	(50,3)	631,3	1 941,3
Perte nette	-	-	-	(133,9)	-	(32,1)	(166,0)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	27,2	21,4	48,6
Rachat d'actions catégorie B (note 23)	(6,2)	-	-	(30,2)	-	-	(36,4)
Dividendes	-	-	-	(12,4)	-	(25,0)	(37,4)
Acquisition d'entreprise	-	-	-	-	-	0,3	0,3
Solde au 31 décembre 2013	328,9	\$ 2,3	\$ 398,3	\$ 448,1	\$ (23,1)	\$ 595,9	\$ 1 750,4

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2013	2012
			(retraités, note 1 b))
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies		(185,3) \$	259,0 \$
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations	15	523,4	458,9
Amortissement des actifs incorporels	16	141,4	138,6
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	5	238,8	(136,1)
Gain sur disposition d'actifs	6	–	(12,9)
Dépréciation d'actifs	6	3,2	7,5
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	7	281,3	186,0
Perte sur refinancement de dettes	9	18,9	6,3
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	4	12,0	14,5
Impôts différés	11	(68,7)	36,5
Autres		(0,4)	3,9
		964,6	962,2
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation		(50,4)	141,2
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies		914,2	1 103,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	10	–	(1 000,0)
Acquisitions d'entreprises	10	(15,0)	(2,0)
Dispositions d'entreprises	8	59,2	0,8
Acquisitions d'immobilisations	15	(585,9)	(709,9)
Acquisitions d'actifs incorporels	16	(66,1)	(93,9)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif		19,5	29,4
Autres		1,7	(1,5)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies		(586,6)	(1 777,1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette des emprunts bancaires		(0,8)	(2,9)
Variation nette des facilités de crédit renouvelable		–	(23,6)
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	21	752,6	2 136,7
Remboursements de la dette à long terme	9	(723,6)	(1 236,8)
Remboursement de la composante passif des débetures convertibles		(13,5)	–
Règlement de contrats de couverture	9	(29,7)	(43,6)
Émission d'actions catégorie B	23	–	3,6
Rachat d'actions catégorie B	23	(36,4)	(38,3)
Dividendes		(12,4)	(12,6)
Dividendes payés à des actionnaires sans contrôle		(25,0)	(40,6)
Autres		–	(0,3)
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités de financement poursuivies		(88,8)	741,6
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies		238,8 \$	67,9 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(en millions de dollars canadiens)

	Note	2013	2012
			(retraités, note 1 b))
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies		238,8 \$	67,9 \$
Flux de trésorerie générés par les activités abandonnées	8	7,9	17,3
Incidence des écarts de taux de change sur les espèces et quasi-espèces libellées en devises		1,2	–
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice		228,7	143,5
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice		476,6 \$	228,7 \$

Information additionnelle sur les états consolidés des flux de trésorerie

Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit

Espèces		207,3 \$	76,0 \$
Quasi-espèces		269,3	152,7
		476,6 \$	228,7 \$

Variations hors caisse des actifs et passifs d'exploitation

(excluant l'incidence des acquisitions et dispositions d'entreprises)

Débiteurs		4,9 \$	23,1 \$
Stocks		15,5	24,8
Créditeurs, charges à payer et provisions		(101,8)	94,2
Impôts sur le bénéfice		51,5	53,0
Rémunération à base d'actions		9,6	(12,9)
Revenus reportés		(8,7)	(8,9)
Régimes à prestations définies		(20,9)	(7,6)
Autres		(0,5)	(24,5)
		(50,4) \$	141,2 \$

Activités d'investissement hors caisse

Variation nette des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels financées par des créditeurs		2,2 \$	52,8 \$
Acquisition des participations ne donnant pas le contrôle financée par l'émission de débetures convertibles	10	–	(500,0)

Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation

Intérêts payés en espèces		348,4 \$	305,6 \$
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)		49,6	6,6

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

BILANS CONSOLIDÉS

31 décembre 2013 et 2012

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2013	2012
			(retraités, note 1 b))
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces		476,6 \$	228,7 \$
Débiteurs	13	566,3	578,7
Impôts sur le bénéfice		18,0	10,6
Stocks	14	239,4	255,5
Frais payés d'avance		48,2	38,0
Actifs détenus en vue de la vente	8	76,9	—
		1 425,4	1 111,5
Actif à long terme			
Immobilisations	15	3 448,4	3 405,8
Actifs incorporels	16	808,8	956,7
Écart d'acquisition	17	3 061,5	3 371,6
Instruments financiers dérivés	29	142,1	35,7
Impôts différés	11	28,1	23,9
Autres éléments d'actif	18	102,1	102,6
		7 591,0	7 896,3
Total de l'actif		9 016,4 \$	9 007,8 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

31 décembre 2013 et 2012

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2013	2012
			(retraités, note 1 b))
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Emprunts bancaires		0,5 \$	1,3 \$
Créditeurs et charges à payer	19	717,7	804,5
Provisions	20	39,4	45,9
Revenus reportés		288,8	289,0
Impôts sur le bénéfice		89,2	33,9
Instruments financiers dérivés	29	116,2	28,5
Tranche à court terme de la dette à long terme	21	101,2	22,2
Passifs détenus en vue de la vente	8	9,0	–
		1 362,0	1 225,3
Passif à long terme			
Dette à long terme	21	4 975,3	4 507,8
Instruments financiers dérivés	29	77,3	270,1
Autres éléments de passif	22	278,7	469,2
Impôts différés	11	572,7	594,1
		5 904,0	5 841,2
Capitaux propres			
Capital-actions	23	328,9	335,1
Surplus d'apport		2,3	2,3
Composante capitaux propres des débentures convertibles	25	398,3	398,3
Bénéfices non répartis		448,1	624,6
Cumul des autres éléments du résultat global	26	(23,1)	(50,3)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		1 154,5	1 310,0
Participations ne donnant pas le contrôle		595,9	631,3
		1 750,4	1 941,3
Engagements et éventualités	20, 27		
Garanties	28		
Événement subséquent	32		
Total du passif et des capitaux propres		9 016,4 \$	9 007,8 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 12 mars 2014, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012.

Au nom du conseil d'administration,



Françoise Bertrand, présidente du conseil



Jean La Couture, administrateur

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(en millions de dollars canadiens)

Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») est constituée en vertu des lois du Québec. Le siège social de la Société est situé au 612 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec), Canada. Québecor est une société de gestion détenant des participations dans Québecor Média inc. (« Québecor Média ») et dans les filiales contrôlées par Québecor Média. Les pourcentages de droits de vote et de participations économiques dans Québecor Média et dans ses principales filiales se détaillent comme suit :

	% droits de vote	% économique
Québecor Média inc.	75,4 %	75,4 %
Participation de Québecor Média inc. dans ses principales filiales		
Vidéotron ltée	100,0 %	100,0 %
Corporation Sun Media	100,0 %	100,0 %
Imprimerie Québecor Média inc.	100,0 %	100,0 %
Groupe TVA inc.	99,9 %	51,4 %
Groupe Archambault inc.	100,0 %	100,0 %
Nurun inc.	100,0 %	100,0 %

La Société exerce ses activités par l'entremise de ses filiales dans les secteurs suivants : Télécommunications, Médias d'information, Télédiffusion, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives. Le secteur Télécommunications offre des services de télédistribution, d'accès Internet, de solutions d'affaires, de téléphonie par câble et mobile au Canada, est actif dans la location de films et de produits télévisuels grâce à son service de vidéo sur demande. Le secteur Médias d'information produit du contenu de nouvelles exclusives au Canada pour toutes les plateformes de Québecor Média. Ses activités englobent l'impression, l'édition et la distribution de journaux quotidiens, d'hebdomadaires et de circulaires commerciales au Canada et l'exploitation de sites Internet comprenant des portails francophones et anglophones et des sites spécialisés au Canada. Le secteur Télédiffusion exploite des réseaux de télévision généraliste et des réseaux de télévision spécialisée, publie des magazines, distribue des films au Canada et exploite des activités d'affichage extérieur. Le secteur Loisir et divertissement regroupe les activités d'édition et de distribution de livres, la vente au détail de CD, de livres, de DVD et de disques Blu-ray, de jeux vidéo, d'instruments de musique et de magazines au Canada, la location de films et de jeux vidéo au Canada, la vente en ligne de musique et de livres téléchargeables, un service de musique en continu, la production et la distribution de disques au Canada, le développement de jeux vidéo, l'exploitation d'une équipe de la Ligue de hockey junior majeur du Québec ainsi que la gestion d'événements sportifs et culturels. Le secteur Technologies et communications interactives offre des solutions de commerce électronique alliant la stratégie, l'intégration technologique, les solutions IP et la créativité sur Internet, et possède des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

En 2013, la Société a modifié sa structure organisationnelle, ce qui a entraîné le transfert de la chaîne de magasins de divertissement à domicile Le SuperClub Vidéotron ltée du secteur Télécommunications au secteur Loisir et Divertissement et le transfert de ses activités d'affichage extérieur du secteur Médias d'information au secteur Télédiffusion. Par conséquent, les chiffres des périodes antérieures présentés dans l'information sectorielle de la Société ont été reclassés pour refléter ce changement.

Ces secteurs sont gérés séparément puisqu'ils exigent des stratégies de mise en marché différentes. Les conventions comptables de chacun des secteurs sont les mêmes que celles utilisées aux fins des états financiers consolidés. Les revenus de chaque secteur comprennent les revenus tirés des ventes à des tiers et des ventes intersectorielles. Les transactions entre les secteurs sont mesurées à la valeur d'échange entre les parties.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(en millions de dollars canadiens)

	Télécom- munications	Médias d'infor- mation	Télédif- fusion	Loisir et divertis- sement	Techno- logies et commu- nications inter- actives	Siège social et inter- sectoriels	Total
	2013						
Revenus	2 711,8 \$	784,2 \$	458,9 \$	298,9 \$	139,2 \$	(115,8) \$	4 277,2 \$
Coûts liés au personnel	370,5	266,0	141,6	58,9	91,2	76,6	1 004,8
Achats de biens et services	1 056,5	420,5	271,9	223,4	33,6	(185,3)	1 820,6
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 284,8	97,7	45,4	16,6	14,4	(7,1)	1 451,8
Amortissement							664,8
Frais financiers							376,7
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers							238,8
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux							29,9
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels							281,3
Perte sur refinancement de dettes							18,9
Perte avant impôts sur le bénéfice							(158,6) \$
Acquisitions d'immobilisations	546,8 \$	10,0 \$	21,7 \$	3,0 \$	1,7 \$	2,7 \$	585,9 \$
Acquisitions d'actifs incorporels	51,6	7,4	3,1	4,4	0,2	(0,6)	66,1

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(en millions de dollars canadiens)

	Télécom- munications	Médias d'infor- mation	Télédif- fusion	Loisir et divertis- sment	Techno- logies et commu- nications inter- actives	Siège social et inter- sectoriels	Total
							2012
							(retraités, note 1b))
Revenus	2 597,8 \$	875,5 \$	457,6 \$	311,6 \$	145,5 \$	(139,1) \$	4 248,9 \$
Coûts liés au personnel	359,3	312,7	153,8	58,2	89,3	52,6	1 025,9
Achats de biens et services	1 034,8	457,7	270,4	228,3	46,4	(195,6)	1 842,0
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 203,7	105,1	33,4	25,1	9,8	3,9	1 381,0
Amortissement							597,5
Frais financiers							346,3
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers							(136,1)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux							28,5
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels							186,0
Perte sur refinancement de dettes							6,3
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice							352,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	669,5 \$	5,7 \$	22,2 \$	6,4 \$	4,2 \$	1,9 \$	709,9 \$
Acquisitions d'actifs incorporels	75,9	11,6	3,6	5,0	—	(2,2)	93,9

¹ Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et est définie comme étant (la perte nette) le bénéfice net avant amortissement, frais financiers, perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, perte sur refinancement de dettes, impôts sur le bénéfice et bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 k) et 1 w)), du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 u)) et du passif net au titre des prestations définies (note 1 v)), et sont présentés en dollars canadiens (« dollars CA »), monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Les chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

b) Modifications aux conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté rétrospectivement les normes suivantes. À moins d'avis contraire, l'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu un impact significatif sur les chiffres correspondants de la période antérieure.

- i) L'IFRS 10 *États financiers consolidés* a remplacé le SIC-12 *Consolidation – Entités ad hoc* et une partie de l'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre de consolidation des états financiers consolidés de la société mère.
- ii) L'IFRS 11 *Partenariats* a remplacé l'IAS 31 *Participations dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations du contrat, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations de l'entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Le tableau suivant résume les ajustements qui ont été enregistrés dans les états consolidés des résultats pour les chiffres correspondants de la période antérieure :

Augmentation (diminution)	2012
Revenus	(4,2) \$
Achats de biens et services	(2,5)
Frais financiers	(1,7)
Bénéfice lié aux activités poursuivies	– \$

- iii) L'IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* est une nouvelle norme intégrée relative aux informations à fournir pour toutes les formes de participations dans des entités, y compris les entités découlant de partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan.
- iv) L'IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* est une nouvelle norme intégrée qui établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et qui stipule les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur.
- v) L'IAS 1 *Présentation des états financiers* a été modifiée et le principal changement résultant des modifications apportées à cette norme est l'exigence de présenter distinctement les autres éléments du résultat global pouvant être reclassés aux résultats et les autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
 (les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Modifications aux conventions comptables (suite)

- vi) L'IAS 19 *Avantages du personnel (modifiée)* implique, entre autres, la comptabilisation immédiate de la composante de réévaluation dans les autres éléments du résultat global, ce qui élimine l'option précédemment disponible dans l'IAS 19 de comptabiliser ou de reporter les variations de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur de l'actif des régimes directement dans l'état consolidé des résultats. L'IAS 19 présente également l'approche de coût des intérêts nets qui remplace le rendement attendu sur les actifs du régime et les frais d'intérêts liés à l'obligation au titre des prestations définies par une composante unique de coût des intérêts nets calculé en multipliant l'actif ou le passif net constaté au titre des prestations définies par le taux d'actualisation ayant été utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies. De plus, tous les coûts au titre des services passés doivent être comptabilisés à l'état des résultats dès que le régime est amendé et ne peuvent plus être répartis sur des périodes de service futures. L'IAS 19 permet aussi de choisir de comptabiliser immédiatement les montants constatés dans les autres éléments du résultat global dans les bénéfices non répartis ou dans une catégorie distincte dans les capitaux propres. La Société a choisi de comptabiliser les montants constatés dans les autres éléments du résultat global dans le cumul des autres éléments du résultat global.

L'adoption de la norme modifiée a eu les impacts suivants sur les chiffres de la période antérieure :

État consolidé des résultats

Augmentation (diminution)	2012
Coûts liés au personnel	3,8 \$
Frais financiers	12,9
Impôts différés	(4,5)
Bénéfice lié aux activités poursuivies	(12,2) \$
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux :	
Actionnaires	(6,6) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(5,6)

État consolidé du résultat global

Augmentation (diminution)	2012
Bénéfice net	(12,2) \$
Perte sur réévaluations	(18,3)
Impôts différés	4,9
Résultat global	1,2 \$
Résultat global attribuable aux :	
Actionnaires	2,3 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,1)

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Modifications aux conventions comptables (suite)

vi) IAS 19 *Avantages du personnel (modifiée)* (suite)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	2012	2011
Autres éléments de passif	2,1 \$	3,7 \$
Passif d'impôts différés	(0,6)	(1,0)
Bénéfices non répartis	75,4	48,4
Cumul des autres éléments du résultat global	(77,2)	(49,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	0,3	(1,5)

c) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées sont présentées séparément de la participation de la société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se composent du montant des participations ne donnant pas le contrôle calculé à la date originale du regroupement d'entreprises et leurs parts des variations des capitaux propres depuis cette date. Les changements dans les participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisés comme des opérations portant sur les capitaux propres.

d) Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les bénéfices d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées en charges.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont initialement évaluées à la juste valeur et sont présentées séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires à la section « Capitaux propres » dans le bilan consolidé.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Conversion de devises

Les états financiers des établissements étrangers autonomes sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif, et selon les taux de change moyens au cours de l'exercice pour les produits et les charges. Les ajustements découlant de l'écart de conversion de devises depuis le 1^{er} janvier 2010 sont inscrits au résultat global.

Les transactions conclues en devises sont converties en monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes de change sur la conversion des actifs et passifs libellés en devises sont inclus dans les frais financiers ou dans le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, sauf lorsque la comptabilité de couverture est utilisée.

f) Constatation des revenus

La Société constate ses revenus d'exploitation lorsque les critères suivants sont respectés :

- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- la réception des avantages économiques liés à la transaction est probable ;
- les dépenses engagées ou à être engagées en regard de la transaction peuvent être mesurées de façon fiable ;
- lorsque des services sont rendus, la phase d'avancement des travaux peut être mesurée de façon fiable ; et
- lorsque des biens sont vendus, les risques importants et avantages découlant de la propriété, y compris le contrôle effectif, sont transférés à l'acheteur.

Au moment de la facturation, la portion du revenu non réalisé est portée au poste « Revenus reportés ».

Les conventions de constatation des revenus des principaux secteurs de la Société sont les suivantes :

Télécommunications

Le secteur Télécommunications fournit des services conformément à des accords à prestations multiples comportant deux unités de comptabilisation distinctes : une unité pour les services aux abonnés (câblodistribution, Internet, téléphonie par câble ou mobile, y compris les frais de branchement et la location d'équipement), et une autre unité pour la vente d'équipements aux abonnés. Les composantes des accords à prestations multiples sont comptabilisées de manière distincte pour autant que les éléments fournis aient une valeur intrinsèque pour les clients et que la juste valeur de tout élément non fourni puisse être déterminée de manière objective et fiable. La contrepartie des accords est répartie entre les unités de comptabilisation en fonction de leurs justes valeurs relatives.

Les revenus provenant des frais de branchement à la câblodistribution sont reportés et constatés aux résultats sur la durée moyenne estimée de la période au cours de laquelle il est prévu que les abonnés demeureront branchés au réseau. Les coûts directs et différentiels liés aux frais de branchement à la câblodistribution d'un montant n'excédant pas les revenus sont reportés et constatés comme charges d'exploitation sur la même période. Les coûts excédant les revenus correspondants sont constatés immédiatement aux résultats. Les revenus d'exploitation tirés de la câblodistribution et des services connexes, tels que l'accès Internet ainsi que la téléphonie par câble et mobile, sont constatés lorsque les services sont rendus. Les offres promotionnelles et les rabais sont comptabilisés en réduction des revenus du service visé. Les revenus provenant de la vente d'équipements aux abonnés et leur coût sont constatés aux résultats au moment de la livraison. Les offres promotionnelles liées aux équipements, à l'exception des appareils mobiles, sont comptabilisées en réduction des ventes d'équipements afférentes lors de la livraison, tandis que les offres promotionnelles liées aux appareils mobiles sont comptabilisées en réduction des ventes d'équipements lors de l'activation. Les revenus d'exploitation liés aux contrats de service sont constatés aux résultats sur une base linéaire sur la durée des contrats spécifiques, qui représente la période au cours de laquelle les services sont rendus.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Constatation des revenus (suite)

Médias d'information

Les revenus provenant du tirage sont constatés au moment de la livraison de la publication, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur. Les revenus provenant de la vente de publicité sont aussi constatés au moment de la livraison de la publication. Les revenus publicitaires provenant des sites Internet sont constatés lorsque la publicité est diffusée sur les sites. Les revenus tirés de la distribution de publications et de produits sont constatés au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours estimés.

Télédiffusion

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés lors de la télédiffusion de la publicité. Les revenus provenant des abonnements à des chaînes spécialisées sont constatés sur une base mensuelle lorsque le service est rendu. Les revenus provenant du tirage des activités d'édition sont constatés au moment de la livraison de la publication, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur. Les revenus publicitaires liés aux activités de publication sont aussi constatés au moment de la livraison de la publication. Les revenus publicitaires provenant des sites Internet sont constatés lorsque la publicité est diffusée sur les sites.

Les revenus tirés de la distribution de produits télévisuels et de films ainsi que des droits de diffusion d'émissions télévisées sont constatés sur la période de diffusion.

Les revenus tirés de la distribution de DVD et de disques Blu-ray sont constatés au moment de leur livraison, moins une provision pour retours estimés ou sur la base d'un pourcentage des revenus de la vente au détail.

Loisir et divertissement

Les revenus tirés de la distribution de musique, des activités d'édition et de distribution de livres sont constatés au moment de la livraison des produits, déduction faite des provisions pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur.

g) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie largement indépendantes sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le plus élevé de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition correspondant est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

g) Dépréciation d'actifs (suite)

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

h) Contrats échanges

Dans le cours normal de leurs activités, principalement les secteurs Médias d'information et Télédiffusion offrent de la publicité en échange de biens et services. Les revenus ainsi gagnés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services fournis.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a constaté un montant de 15,2 M\$ au titre de contrats échanges (16,9 M\$ en 2012).

i) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants prévus d'être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est constatée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments constatés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

j) Contrats de location

Les actifs sous contrat de location sont classés au début du contrat de location en tant que i) contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que ii) contrats de location-exploitation pour tous les autres contrats de location. Tous les contrats de location actuels de la Société sont classés comme contrats de location-exploitation.

Les paiements en vertu des contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est reporté et constaté uniformément sur la durée du contrat de location.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou comme autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers (exception faite de ses instruments financiers dérivés) comme suit :

Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
<ul style="list-style-type: none"> • Espèces et quasi-espèces • Emprunts bancaires • Débentures échangeables 	<ul style="list-style-type: none"> • Débiteurs • Prêts et autres créances à long terme inclus dans « Autres éléments d'actif » 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres placements de portefeuille inclus dans « Autres éléments d'actif » 	<ul style="list-style-type: none"> • Créiteurs et charges à payer • Provisions • Dette à long terme • Autres passifs financiers à long terme inclus dans « Autres éléments de passif »

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats dans le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les placements de portefeuille disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût dans le cas de placements en actions qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et que la juste valeur ne peut pas être étayée de façon suffisamment fiable, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat global. Les actifs financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif. Les passifs liés à des paiements éventuels futurs découlant de l'acquisition d'une entreprise sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de l'acquisition et réévalués à leur juste valeur subséquemment. Ces variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats comme autres éléments spéciaux.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société utilise divers instruments financiers dérivés pour gérer son risque lié aux variations des taux de change et d'intérêt. La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Selon la comptabilité de couverture, la Société documente toutes les relations de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que la stratégie qui sous-tendent l'utilisation des divers instruments de couverture et l'objectif de gestion du risque. De plus, la Société désigne ses instruments financiers dérivés comme couvertures de la juste valeur ou couvertures de flux de trésorerie lorsqu'ils se qualifient pour la comptabilité de couverture. Elle évalue l'efficacité des instruments financiers dérivés au moment de la mise en place de la couverture et de façon continue par la suite.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

La Société a généralement recours aux divers instruments financiers dérivés suivants :

- La Société utilise des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change lié à des achats de stocks et d'équipements qu'elle prévoit faire en devises. La Société utilise aussi des contrats de change combinés à des swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir le risque de change lié aux paiements d'intérêt et de capital sur la dette à long terme. Ces contrats de change sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.
- La Société conclut des swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir i) le risque de change lié aux paiements d'intérêt et de capital de ses dettes libellées en devises et (ou) ii) le risque de variation de la juste valeur sur certaines dettes découlant de la variation des taux d'intérêt. Les swaps sur devises et taux d'intérêt selon lesquels la totalité des versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars US a été fixée en dollars CA tout en convertissant le taux d'intérêt d'un taux variable à un taux variable ou d'un taux fixe à un taux fixe sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Les swaps sur devises et taux d'intérêt sont désignés comme couvertures de la juste valeur lorsque les versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars US a été fixée en dollars CA, tout en convertissant le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable.
- La Société conclut des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque découlant de la variation des taux d'intérêt sur certaines dettes. Ces contrats de swaps exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont calculés. Ces swaps de taux d'intérêt sont désignés comme couvertures de la juste valeur lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable ou comme couvertures de flux de trésorerie lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux variable à un taux fixe.

Conformément à la comptabilité de couverture, la Société applique les conventions comptables suivantes :

- Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture inscrites aux résultats sont compensées en bonne partie par les variations de la juste valeur de l'élément couvert dans la mesure où la relation de couverture est efficace. Lorsque la couverture de la juste valeur cesse, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis aux résultats sur la durée de vie résiduelle de la relation de couverture initiale.
- Pour les instruments financiers dérivés classés comme couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et la tranche inefficace est comptabilisée aux résultats. La tranche efficace de la couverture reportée dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisée aux résultats au cours de la même période durant laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Lorsqu'une couverture de flux de trésorerie cesse, les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les résultats au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats.

Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés qui sont comptabilisées aux résultats sont présentées dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les frais d'intérêts sur la dette à long terme couverte sont inscrits aux taux d'intérêt et de change de la couverture.

Les instruments financiers dérivés ne se qualifiant pas pour la comptabilité de couverture, y compris les dérivés incorporés dans des instruments financiers ou d'autres contrats non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, tels que les options de règlement anticipé sur la dette à long terme, sont présentés sur une base de juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur liées à ces instruments financiers dérivés sont comptabilisées aux résultats et sont présentés dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

Les options de règlement anticipé ne sont pas considérées étroitement liées aux contrats de dette et sont, par conséquent, comptabilisées séparément de la dette lorsque le prix d'exercice de l'option correspondante n'est pas approximativement égal au coût amorti de la dette.

l) Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

m) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films, ainsi que les produits musicaux et l'édition de magazines et de livres au Canada. De plus, la Société reçoit des crédits d'impôt liés principalement à des activités de recherche et développement, des activités d'édition et des activités numériques. L'aide gouvernementale est comptabilisée à titre de revenus ou de réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale sont satisfaites.

n) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent des placements hautement liquides, achetés trois mois ou moins avant leur échéance, et sont comptabilisés à la juste valeur. Ces placements hautement liquides sont constitués d'acceptations bancaires et de dépôts à terme.

o) Comptes clients

Les comptes clients sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour créances douteuses et d'une provision pour retours sur ventes. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne peuvent être recouvrés.

p) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif ou selon la méthode du coût moyen. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le montant de la dépréciation des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus. Les travaux en cours sont évalués en proportion de la valeur facturable des travaux complétés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

p) Stocks (suite)

En particulier, les stocks du secteur Télédiffusion, qui sont composés principalement d'émissions et de droits de diffusion et de distribution, sont comptabilisés comme suit :

i) Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de télédiffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liées à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion.

ii) Droits de diffusion

Les droits de diffusion, pour l'essentiel, correspondent aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. Le secteur Télédiffusion constate un stock au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées : a) le coût de chaque émission, film ou série est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable ; b) les émissions, films ou séries ont été acceptés ou l'événement en direct est diffusé conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion ; c) les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première présentation ou télédiffusion ou l'événement en direct est diffusé.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés comme droits de diffusion payés d'avance.

Les droits de diffusion sont classés à court ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur les revenus futurs et en fonction du nombre estimé de présentations à l'écran. Les droits de diffusion à payer sont répartis entre les éléments de passif à court ou à long terme, selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition de la licence.

iii) Droits de distribution

Les droits de distribution comprennent les coûts d'acquisition des droits de distribution des produits télévisuels et des films et autres coûts d'exploitation qui procurent des avantages économiques futurs. Le secteur Télédiffusion constate un stock au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque a) le coût de la licence est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable ; b) le produit télévisuel ou le film a été accepté selon les termes prévus au contrat d'acquisition de la licence ; c) le produit télévisuel ou le film est disponible pour distribution.

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés comme droits de distribution payés d'avance. Les droits de distribution sont imputés aux charges d'exploitation selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit amorti dans la proportion de ses revenus réalisés par rapport au total de ses revenus anticipés.

Les estimations des revenus futurs, utilisées pour déterminer la valeur de réalisation nette des inventaires liés à la diffusion ou à la distribution de produits télévisuels et de films, sont revues périodiquement par la direction du secteur Télédiffusion et sont révisées au besoin. La valeur comptable des émissions réalisées et des productions en cours de réalisation, des droits de diffusion et des droits de distribution est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

q) Placements à long terme

Les placements dans des entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des bénéfices d'exploitation dans l'entreprise associée est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative s'il existe une preuve objective que le placement s'est déprécié.

r) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, lequel représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt sur le bénéfice s'y rapportant, ou les coûts de construction, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts relatifs aux programmes de construction des réseaux par câble et mobile comprennent le matériel, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects spécifiques. Les projets en cours d'élaboration peuvent aussi être constitués de paiements anticipés sur des équipements en voie de construction effectués à des fournisseurs.

Le coût des immobilisations comprend également les coûts d'emprunt durant le stade de développement pour les projets ayant débuté après le 1^{er} janvier 2010. Les dépenses futures, telles que les charges d'entretien et de réparation, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et améliorations locatives	10 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 20 ans
Réseaux de télécommunications	3 à 20 ans

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux immobilisations corporelles importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la vie économique.

La Société ne comptabilise pas d'obligation liée au démantèlement de ses réseaux de distribution par câble. Elle anticipe renouveler toutes ses ententes auprès des entreprises de services publics afin d'accéder à leurs structures dans le futur et, par conséquent, la date de mise hors service relative à ces actifs est si éloignée que la valeur actuelle des coûts de démantèlement est négligeable pour ces actifs. Une obligation liée au démantèlement d'équipements relatifs au réseau mobile évolué est toutefois comptabilisée pour la location de sites.

Vidéotron Itée (« Vidéotron ») et Rogers Communications Partnership ont conclu une entente visant la construction et l'exploitation d'un réseau sans fil partagé LTE (technologie d'évolution à long terme) au Québec et dans la région d'Ottawa.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

s) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Écart d'acquisition

Pour toutes les acquisitions d'entreprises qui ont eu lieu après le 1^{er} janvier 2010, l'écart d'acquisition est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

L'écart d'acquisition provenant des acquisitions d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2010 représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part de la Société dans la juste valeur des actifs identifiables et des passifs repris de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Aucun écart d'acquisition n'était attribué aux participations ne donnant pas le contrôle pour ces acquisitions d'entreprises.

Aux fins du test de dépréciation (note 1 g)), l'écart d'acquisition est attribué à une UGT à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou du groupe d'UGT qui bénéficiera des synergies prévues de l'acquisition de l'entreprise.

Actifs incorporels

Les licences de télédiffusion et les marques de commerce de publication ont une durée d'utilité indéterminée. Notamment, compte tenu du faible coût de renouvellement des licences de télédiffusion, la direction estime qu'il est économiquement avantageux de renouveler les licences et de respecter toutes les règles et modalités inhérentes à ces licences.

Les actifs incorporels générés en interne sont essentiellement composés de coûts internes relatifs au développement de logiciels pouvant être utilisés en interne ou pour fournir des services aux clients. Ces coûts sont capitalisés lorsque la phase de développement de l'application du logiciel commence. Les dépenses engagées avant cette phase sont comptabilisées en charges.

Le coût des actifs incorporels comprend également les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou au développement de l'actif incorporel durant le stade de développement pour les projets ayant débuté après le 1^{er} janvier 2010.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Licences de spectre pour services sans fil évolués ¹ (« SSFE »)	10 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Relations clients	3 à 10 ans
Ententes de non-concurrence et autres	3 à 5 ans

¹ La durée d'utilité représente le terme initial des licences octroyées par Industrie Canada.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

t) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les coûts de restructuration, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsque qu'un plan détaillé existe pour la restructuration et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

u) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des employés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, au gré de l'employé, sont évaluées à la juste valeur et sont classées en tant que passif. Le coût de rémunération est constaté à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

Les estimations de la juste valeur des attributions à base d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des modalités de l'attribution. Les principales hypothèses sont décrites à la note 24.

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre à certains de ses employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

i) Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

ii) Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et sont comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies constatés dans les états consolidés des résultats, à titre de coûts liés au personnel, comprennent principalement les éléments suivants :

- le coût des prestations au titre des services en échange des services rendus par les employés au cours de la période ;
- le coût au titre des services passés constaté à la première des dates suivantes : a) lorsque le régime de retraite est modifié ou b) lorsque des coûts de restructuration sont constatés ;
- le gain ou la perte sur compression ou règlement.

Les intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de frais financiers, sont déterminés en multipliant le passif ou l'actif net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

ii) Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience ;
- la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le revenu d'intérêt des actifs du régime calculé en utilisant les intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies ;
- les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

w) Débentures convertibles

Les débentures convertibles sont des instruments financiers composés qui sont comptabilisés séparément en leurs composantes selon la substance des dispositions de l'entente contractuelle, soit un passif financier, un passif financier dérivé et un instrument de capitaux propres. Le passif financier, qui représente l'obligation de payer les coupons sur la débenture convertible dans le futur, a été initialement mesuré à sa juste valeur et est subséquentement mesuré au coût amorti. Le passif financier dérivé, qui reflète le changement potentiel dans le nombre d'actions catégorie B à émettre conformément aux dispositions contractuelles lorsque le prix d'une action fluctue entre 19,25 \$ et 24,06 \$, est comptabilisé à la juste valeur et tout changement subséquent de la juste valeur de cet instrument dérivé est enregistré aux résultats comme un gain ou une perte sur évaluation et conversion des instruments financiers. À l'émission, tout montant résiduel est comptabilisé en instrument de capitaux propres.

x) Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et du jugement qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date de l'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

x) Utilisation d'estimations et de jugement (suite)

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

i) Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Lorsqu'un test de dépréciation est effectué sur un actif ou une UGT, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de vente ou de sa valeur d'utilité. Ces estimations sont basées sur des modèles d'évaluation qui requièrent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses, telles qu'un taux d'actualisation avant impôts (CMPC) et un taux de croissance perpétuelle. Ces hypothèses ont un impact significatif sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Une description des hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et une analyse de sensibilité des valeurs recouvrables sont présentées à la note 17.

ii) Juste valeur des instruments financiers dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes

Les instruments financiers dérivés doivent être comptabilisés à leur juste valeur déterminée au moyen de modèles d'évaluation sur la base d'un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux de fin de période des swaps, les cours de change et la prime liée au risque de défaillance de crédit. De plus, la juste valeur des dérivés incorporés liés aux options de règlement anticipé des dettes est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents. Ces hypothèses ont un impact significatif sur le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers comptabilisé dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur évaluation des instruments financiers comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable des instruments financiers dérivés dans le bilan consolidé. Une description des modèles d'évaluation utilisés et des analyses de sensibilité des hypothèses clés sont présentés à la note 29.

iii) Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies sont fondés sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les frais financiers comptabilisés dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisées dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable des autres éléments d'actif ou de passif dans le bilan consolidé. Les hypothèses clés et analyses de sensibilité sur le taux d'actualisation sont présentées à la note 31.

iv) Provisions

La comptabilisation des provisions exige que la direction estime les paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à des tierces parties à la date de l'évaluation. Une appréciation de la probabilité du dénouement des litiges et autres éventualités est aussi requise. Une description des principales provisions, y compris l'appréciation de la direction sur l'impact potentiel du dénouement des litiges sur les états consolidés des résultats, est présentée à la note 20.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

x) Utilisation d'estimations et de jugement (suite)

Les éléments suivants représentent les jugements les plus importants de la direction, autres que ceux qui impliquent des estimations :

- i) Détermination d'une durée d'utilité déterminée pour la comptabilisation des actifs amortissables

Pour chaque catégorie d'actifs amortissables, la direction doit déterminer sur quelle période la Société s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés aux actifs. La détermination d'une durée d'utilité exige du jugement et a un impact sur la charge d'amortissement comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

- ii) Détermination des UGT aux fins des tests de dépréciation

La détermination des UGT exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs. Dans l'identification des actifs à regrouper dans une UGT, la Société considère, entre autres, l'offre de services combinés, le partage des infrastructures des réseaux de télécommunication et de télédiffusion, l'intégration des actifs médias, la proximité géographique, la similarité à l'exposition au risque du marché et la matérialité. La détermination des UGT pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

- iii) Détermination si des options de règlement anticipé ne sont pas étroitement liées à leur contrat de dette

Les options de règlement anticipé ne sont pas considérées étroitement liées à leur contrat de dette lorsque le prix d'exercice de l'option correspondante n'est pas approximativement égal au coût amorti de la dette. Le jugement est requis pour déterminer si une option de règlement anticipé n'est pas approximativement égale au coût amorti de la dette. Cette détermination pourrait avoir un impact significatif sur les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

- iv) Interprétation des lois et règlements

L'interprétation des lois et règlements, y compris les règles fiscales, exige du jugement de la direction qui peut avoir un impact sur la comptabilisation de provisions pour litiges et des impôts sur le bénéfice dans les états financiers consolidés.

- v) Débentures convertibles

L'identification des composantes d'une débenture convertible est basée sur des interprétations de la substance des dispositions contractuelles et, par conséquent, nécessite du jugement de la direction. La séparation des composantes affecte la comptabilisation initiale de la débenture convertible à la date d'émission et la comptabilisation subséquente des intérêts sur la composante passif et des changements de juste valeur de la composante dérivé.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

y) Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

La Société n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles prises de position sur ses états financiers consolidés.

- i) *IFRS 9 – Instruments financiers* est applicable rétrospectivement, avec application anticipée permise.

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion des risques prises par les entités.

- ii) *IFRIC 21 – Droits ou taxes* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

L'IFRIC 21 clarifie le moment de la comptabilisation d'un passif pour les sorties de ressources qui sont imposées par les gouvernements selon des dispositions légales ou réglementaires, basé sur l'activité qui rend le paiement exigible.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services rendus et les ventes de produits est la suivante :

	2013	2012
		(retraités, note 1 b))
Services rendus	3 665,6 \$	3 623,2 \$
Ventes de produits	611,6	625,7
	4 277,2 \$	4 248,9 \$

3. COÛTS LIÉS AU PERSONNEL ET ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Les principales composantes se détaillent comme suit :

	2013	2012
		(retraités, note 1 b))
Coûts liés au personnel	1 127,6 \$	1 150,0 \$
Moins : coûts liés au personnel capitalisés aux immobilisations et aux actifs incorporels	(122,8)	(124,1)
	1 004,8	1 025,9
Achats de biens et services :		
Redevances, droits et coûts de création	662,2	662,5
Coûts des produits de détail	304,9	302,9
Frais de promotion, de tirage et de distribution	176,0	196,8
Contrats de service et d'impression	200,6	214,3
Papier, encre et fournitures d'impression	95,6	105,6
Autres	381,3	359,9
	1 820,6	1 842,0
	2 825,4 \$	2 867,9 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

4. FRAIS FINANCIERS

	2013	2012
		(retraités, note 1 b))
Intérêts sur la dette à long terme et sur les débetures échangeables	346,1 \$	317,3 \$
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	12,0	14,5
Intérêts sur le passif net au titre des prestations définies	12,8	12,9
Perte sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises	2,3	3,2
Intérêts sur la composante passif des débetures convertibles	6,9	1,7
Autres	(3,4)	(3,3)
	376,7 \$	346,3 \$

5. PERTE (GAIN) SUR ÉVALUATION ET CONVERSION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	2013	2012
Perte (gain) sur les dérivés incorporés et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	173,2 \$	(197,5) \$
Perte sur renversement des dérivés incorporés lors du remboursement de dettes	72,9	61,4
Gain sur la portion inefficace des relations de couverture des flux de trésorerie	(1,7)	(1,1)
Perte sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur	–	0,3
(Gain) perte sur la juste valeur de la composante dérivé des débetures convertibles	(5,6)	0,8
	238,8 \$	(136,1) \$

6. RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

	2013	2012
Restructuration des activités d'exploitation	25,8 \$	32,4 \$
Dépréciation d'actifs	3,2	7,5
Gain sur disposition d'actifs	–	(12,9)
Autres	0,9	1,5
	29,9 \$	28,5 \$

Télécommunications

En 2013, le secteur Télécommunications a enregistré une charge pour autres éléments spéciaux de 0,9 M\$ (aucune en 2012).

En 2012, Vidéotron a aussi enregistré une charge de 0,5 M\$ pour la migration à son réseau de ses abonnés actuels du réseau mobile virtuel.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

6. RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES ÉLÉMENTS SPÉCIAUX (suite)

Médias d'information

Au cours des dernières années, le secteur Médias d'information a mis en œuvre diverses mesures de restructuration afin de réduire ses coûts d'exploitation. À la suite de ces mesures, le secteur Médias d'information a enregistré une charge de restructuration de 9,2 M\$ en 2013 qui est principalement liée à l'abolition de postes (30,9 M\$ en 2012).

Dans le cadre de ces mesures de restructuration, une charge de dépréciation de 7,5 M\$ liée à des actifs corporels et incorporels a été enregistrée en 2012.

En décembre 2013, la Société a décidé de mettre fin en janvier 2014 à ses activités de distribution porte-à-porte de circulaires et de journaux hebdomadaires au Québec. Par conséquent, le secteur Médias d'information a enregistré une charge de restructuration de 8,3 M\$.

Télédiffusion

En 2013, le secteur Télédiffusion a enregistré une charge de restructuration de 2,9 M\$ (0,1 M\$ en 2012) liée à l'abolition de postes et une charge de dépréciation d'actifs de 2,1 M\$ (aucune en 2012).

En 2012, le secteur Télédiffusion a vendu ses participations dans deux chaînes spécialisées, The Cave et mysteryTV, pour une contrepartie totale en espèces de 21,0 M\$, entraînant un gain de 12,9 M\$.

Autres secteurs

En 2013, les autres secteurs ont enregistré une charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 6,5 M\$ (2,4 M\$ en 2012).

7. DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET D'ACTIFS INCORPORELS

Médias d'information et Loisir et divertissement

Au cours du troisième trimestre 2013, la Société a effectué des tests de dépréciation sur les UGT Médias d'information, Musique et Livres qui continuent d'être affectés négativement par le passage au numérique et les conditions du marché difficiles dans leurs secteurs respectifs. La Société a conclu que la valeur recouvrable de ces UGT, basée sur la valeur d'utilité ou sur la juste valeur diminuée des coûts de disposition, était inférieure à leur valeur comptable. Par conséquent, les charges de dépréciation suivantes ont été enregistrées :

- Le secteur Médias d'information a enregistré une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 229,0 M\$ (145,0 M\$ en 2012), dont 24,5 M\$ (15,5 M\$ en 2012) est présentée dans les activités abandonnées (note 8). Une charge de dépréciation des marques de commerce de publications et des relations clients de 56,0 M\$ (30,0 M\$ en 2012) a aussi été enregistrée.
- Le secteur Loisir et divertissement a enregistré une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 8,9 M\$ pour l'UGT Musique (12,0 M\$ en 2012) et de 11,9 M\$ pour l'UGT Livres (aucune en 2012).

Télédiffusion

En raison de l'adoption en 2012 des nouveaux tarifs relatifs à la contribution des entreprises aux coûts qui découleraient des services de récupération des matières résiduelles fournis par les municipalités au Québec, la Société a revu son plan d'affaires pour les activités d'édition de magazines et effectué un test de dépréciation sur l'UGT des activités d'édition du secteur Télédiffusion. Par conséquent, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 14,5 M\$ au cours du premier trimestre 2012.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

8. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Québecor Média a effectué les transactions suivantes en 2013 :

- Le 1^{er} juin 2013, Québecor Média a vendu son site Internet spécialisé *Jobboom* pour une contrepartie en espèces de 52,1 M\$, déduction faite des espèces disposées de 5,4 M\$.
- Le 29 novembre 2013, Québecor Média a aussi vendu son site Internet spécialisé *Réseau Contact* pour une contrepartie en espèces de 7,1 M\$, déduction faite des espèces disposées de 0,4 M\$.
- Le 5 décembre 2013, Québecor Média a annoncé la conclusion d'une transaction en vertu de laquelle elle vendra ses 74 journaux hebdomadaires pour une contrepartie en espèces de 75,0 M\$. Cette transaction est assujettie à l'approbation des autorités réglementaires, plus spécifiquement le Bureau de la concurrence. Pendant la période d'analyse de la transaction, Québecor Média continuera la publication des journaux hebdomadaires.

Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités, ainsi que le gain de 37,6 M\$ résultant de la vente de *Jobboom* et de *Réseau Contact*, ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie comme suit :

États consolidés des résultats

	2013	2012
Revenus	88,4 \$	102,0 \$
Coûts liés au personnel	34,7	38,2
Achats de biens et services	40,9	46,7
Amortissement	2,6	2,7
Frais financiers	–	(0,5)
Restructuration des activités d'exploitation	1,7	1,0
Dépréciation de l'écart d'acquisition	24,5	15,5
Perte avant impôts sur le bénéfice	(16,0)	(1,6)
Impôts sur le bénéfice	2,3	2,1
Gain sur disposition d'entreprises	(37,6)	–
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées	19,3 \$	(3,7) \$

États consolidés des flux de trésorerie

	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	8,7 \$	19,0 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(0,9)	(1,7)
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	7,9 \$	17,3 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

8. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)

Au 31 décembre 2013, les actifs et passifs relatifs aux journaux hebdomadaires du Québec ont été reclassés en tant qu'actifs et passifs détenus en vue de la vente dans le bilan consolidé et leurs composantes sont les suivantes :

	2013
Actifs à court terme	9,0 \$
Immobilisations	1,7
Actifs incorporels	17,6
Écart d'acquisition	48,6
Actifs détenus en vue de la vente	76,9
Passifs détenus en vue de la vente	(9,0)
Actifs nets détenus en vue de la vente	67,9 \$

9. PERTE SUR REFINANCEMENT DE DETTES

2013

- En juillet 2013, Vidéotron a remboursé un montant en capital de 380,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant en avril 2018 et a réglé les contrats de couverture afférents pour une contrepartie totale en espèces de 399,6 M\$.
- En août 2013, Québecor Média a remboursé un montant en capital de 265,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant en mars 2016 et a réglé les contrats de couverture afférents pour une contrepartie totale en espèces de 306,1 M\$.

Ces transactions ont entraîné une perte totale de 18,9 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice) en 2013, y compris un gain de 14,5 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.

2012

- En mars 2012, Vidéotron a remboursé la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital de 395,0 M\$US portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant en janvier 2014, pour une contrepartie en espèces de 394,1 M\$.
- En mars et en avril 2012, Québecor Média a remboursé un montant en capital de 260,0 M\$US de ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant en mars 2016 et a réglé des contrats de couverture pour une contrepartie totale en espèces de 304,9 M\$.
- En novembre 2012, Québecor Média a remboursé un montant en capital de 320,0 M\$US de ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant en mars 2016, pour une contrepartie en espèces de 327,1 M\$.
- En décembre 2012, Québecor Média a remboursé par anticipation le solde en circulation de son prêt à terme « B » pour une contrepartie en espèces de 153,9 M\$. Les contrats de couverture afférents ont été réglés en janvier 2013 pour une contrepartie de 28,5 M\$.

Ces transactions ont entraîné une perte totale de 6,3 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice) en 2012, y compris un gain de 15,3 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

10. ACQUISITIONS DE PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE ET D'ENTREPRISES

a) Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle

Le 11 octobre 2012, la Société a augmenté sa participation dans Québecor Média de 54,7 % à 75,4 % à la suite des transactions suivantes :

- Québecor Média a racheté 20 351 307 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital d'Amérique Investissement inc. (« CDP Capital ») – une filiale de Caisse de dépôt et placement du Québec – pour un prix d'achat global de 1,0 G\$ payé en espèces.
- La Société a acheté 10 175 653 actions ordinaires de Québecor Média détenues par CDP Capital. Pour refléter son obligation de payer le prix d'achat de ces actions, Québecor a émis à CDP Capital des débetures subordonnées d'un montant en capital global de 500,0 M\$ qui sont convertibles en actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») de Québecor (note 25).

Le rachat partiel de la participation minoritaire de CDP Capital dans Québecor Média a été comptabilisé en tant que transaction sur les capitaux propres. L'excédent de 629,7 M\$ du prix d'achat sur la valeur comptable de 870,3 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle acquises a été enregistré comme une réduction de 619,2 M\$ des bénéfices non répartis et une réduction de 10,4 M\$ du cumul des autres éléments du résultat global.

L'entente entre Québecor et CDP Capital sur le rachat partiel de la participation de CDP Capital dans Québecor Média prévoit que, à compter du 1^{er} janvier 2019, CDP Capital aura des droits de sortie, y compris de requérir que Québecor Média procède à un premier appel public à l'épargne ou de vendre sa participation restante dans Québecor Média à un tiers financier. Cette entente n'entraîne pas d'obligation au bilan pour Québecor Média ou Québecor.

b) Acquisitions d'entreprises

2013

- En mai 2013, le secteur Loisirs et divertissement a acquis une entreprise de gestion d'événements sportifs et culturels de la ville de Québec.
- En juillet 2013, le secteur Télédiffusion a acquis un éditeur de magazines et de livres au Québec.

2012

- En mai 2012, le secteur Médias d'information a acquis deux journaux régionaux au Québec.

Les revenus et le bénéfice net pro forma en 2013 et en 2012 n'auraient pas été considérablement différents des données réelles si toutes les acquisitions d'entreprises avaient eu lieu au début de chaque exercice.

Il n'y a aucun montant d'écart d'acquisition déductible aux fins des impôts sur le bénéfice en 2013 (0,6 M\$ en 2012).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

11. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice se présentent comme suit :

	2013	2012
		(retraités, note 1 b))
Exigibles	95,4 \$	57,0 \$
Différés	(68,7)	36,5
	26,7 \$	93,5 \$

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les impôts sur le bénéfice selon le taux d'imposition réglementaire national de 26,9 % en 2013 et en 2012 et les impôts sur le bénéfice à l'état consolidé des résultats :

	2013	2012
		(retraités, note 1 b))
Impôts sur le bénéfice au taux d'imposition réglementaire national	(42,7) \$	94,8 \$
(Diminution) augmentation découlant de ce qui suit :		
Incidence des écarts de taux d'imposition provinciaux	(0,2)	(0,5)
Incidence fiscale de charges non déductibles, de revenus non imposables et des écarts entre les taux d'imposition courants et futurs	2,1	(4,3)
Variation des avantages découlant de la constatation des pertes fiscales courantes et d'années antérieures	5,8	(40,3)
Dépréciation de l'écart d'acquisition non déductible	60,6	42,0
Autres	1,1	1,8
Impôts sur le bénéfice	26,7 \$	93,5 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

11. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur la charge d'impôts différés sont les suivants :

	Bilans consolidés		États consolidés des résultats	
	2013	2012	2013	2012
		(retraités, note 1 b))		(retraités, note 1 b))
Pertes reportables	110,5 \$	120,1 \$	9,6 \$	5,2 \$
Créditeurs, charges à payer, provisions et revenus reportés	11,4	10,9	(0,5)	4,3
Régimes à prestations définies	27,2	66,4	1,8	0,6
Immobilisations	(440,6)	(425,7)	14,9	10,7
Écart d'acquisition, actifs incorporels et autres actifs	(93,4)	(108,1)	(18,9)	1,8
Dette à long terme, instruments financiers dérivés et débetures échangeables	(95,4)	(162,1)	(66,8)	18,3
Composantes passif et dérivé des débetures convertibles	25,8	30,9	5,1	0,1
Bénéfice d'une société en nom collectif	(87,4)	(101,4)	(14,0)	(7,2)
Autres	(2,7)	(1,2)	0,1	2,7
	(544,6) \$	(570,2) \$	(68,7) \$	36,5 \$

Les modifications dans le passif net d'impôts différés sont les suivantes :

	2013	2012
		(retraités, note 1 b))
Solde au début de l'exercice	(570,2) \$	(570,9) \$
Constatés dans les états des résultats	68,7	(36,5)
Constatés dans les autres éléments du résultat global	(37,6)	8,3
Constatés lors de l'émission des débetures convertibles	–	31,0
Acquisitions et dispositions d'entreprises	(4,2)	–
Autres	(1,3)	(2,1)
Solde à la fin de l'exercice	(544,6) \$	(570,2) \$
Actif d'impôts différés	28,1 \$	23,9 \$
Passif d'impôts différés	(572,7)	(594,1)
	(544,6) \$	(570,2) \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

11. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Au 31 décembre 2013, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes opérationnelles pour un montant de 63,7 M\$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs, y compris 37,0 M\$ qui viennent à échéance entre 2028 et 2033 et 26,7 M\$ sans échéance. De ces pertes, un montant de 14,6 M\$ n'avait pas été constaté. La Société disposait aussi de pertes en capital de 1 058,0 M\$ sans échéance qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs, dont 213,9 M\$ n'ont pas été constatés.

La Société n'a constaté aucun passif d'impôts différés au titre des bénéfices non répartis de ses filiales étrangères au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir ou rapatrier des fonds de ses placements, auquel cas ces bénéfices non répartis pourraient devenir imposables.

Il n'y a aucune conséquence fiscale rattachée au paiement par la Société de dividendes à ses actionnaires que ce soit en 2013 ou en 2012.

12. RÉSULTAT PAR ACTION ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

Le résultat par action de base est calculé en divisant (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société sur le nombre d'actions en circulation, de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions des filiales de la Société sur (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires et de l'effet potentiel dilutif de la conversion des débetures convertibles émises par la Société sur le nombre d'actions en circulation et sur (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires.

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	2013	2012
		(retraités, note 1 b))
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	(148,4) \$	162,8 \$
Incidence de la conversion présumée des options d'achat d'actions des filiales et des débetures convertibles de la Société	–	1,6
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires, rajusté de l'effet de dilution	(148,4) \$	164,4 \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(133,9) \$	161,1 \$
Incidence de la conversion présumée des options d'achat d'actions des filiales et des débetures convertibles de la Société	–	1,6
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires, rajusté de l'effet de dilution	(133,9) \$	162,7 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	124,0	126,4
Effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions et des débetures convertibles de la Société (en millions)	–	5,8
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	124,0	132,2

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

12. RÉSULTAT PAR ACTION ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif de toutes les options d'achat d'actions de la Société et ses filiales et des débetures convertibles de la Société puisque leur impact est non dilutif. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, 228 296 options du régime de la Société, aucune option du régime de Québecor Média et 819 421 options du régime de Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») ont été exclues du calcul du résultat dilué par action puisque leur impact est non dilutif.

13. DÉBITEURS

	Note	2013	2012
Comptes clients	29 c)	492,5 \$	523,2 \$
Autres		73,8	55,5
		566,3 \$	578,7 \$

14. STOCKS

	2013	2012
Matières premières et fournitures	26,7 \$	30,1 \$
Travaux en cours	11,4	14,2
Produits finis	140,8	146,5
Émissions, droits de diffusion et de distribution	60,5	64,7
	239,4 \$	255,5 \$

Le coût des stocks inclus dans les achats de biens et services s'est élevé à 830,2 M\$ en 2013 (872,7 M\$ en 2012). Un montant total de 5,5 M\$ a été comptabilisé dans les achats de biens et services pour la dépréciation des stocks en 2013 (6,8 M\$ en 2012).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

15. IMMOBILISATIONS

Les variations de la valeur nette comptable des immobilisations pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivantes :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Matériel et outillage	Réseaux de télécommu- nications	Projets en cours	Total
Coût					
Solde au 31 décembre 2011	505,6 \$	1 097,7 \$	3 963,7 \$	73,0 \$	5 640,0 \$
Acquisitions	43,6	207,6	389,7	69,0	709,9
Variation nette des acquisitions financées par des créditeurs	0,6	–	(47,4)	0,5	(46,3)
Reclassement	1,9	32,1	57,9	(91,9)	–
Mise hors service, dispositions et autres	(7,4)	(90,8)	(82,1)	–	(180,3)
Solde au 31 décembre 2012	544,3	1 246,6	4 281,8	50,6	6 123,3
Acquisitions	27,5	184,1	293,8	80,5	585,9
Variation nette des acquisitions financées par des créditeurs	–	(2,8)	(5,0)	3,0	(4,8)
Reclassement	0,3	20,8	51,0	(72,1)	–
Mise hors service, dispositions et autres	(0,4)	(17,7)	(66,7)	–	(84,8)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	(3,6)	–	–	(3,6)
Solde au 31 décembre 2013	571,7 \$	1 427,4 \$	4 554,9 \$	62,0 \$	6 616,0 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

15. IMMOBILISATIONS (suite)

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Matériel et outillage	Réseaux de télécommu- nications	Projets en cours	Total
Amortissement et charges de dépréciation accumulés					
Solde au 31 décembre 2011	168,9 \$	456,5 \$	1 803,5 \$	– \$	2 428,9 \$
Amortissement	19,7	143,1	296,1	–	458,9
Mise hors service, dispositions et autres	(6,2)	(81,5)	(82,6)	–	(170,3)
Solde au 31 décembre 2012	182,4	518,1	2 017,0	–	2 717,5
Amortissement	20,7	180,4	322,3	–	523,4
Mise hors service, dispositions et autres	3,4	(9,1)	(65,7)	–	(71,4)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	(1,9)	–	–	(1,9)
Solde au 31 décembre 2013	206,5 \$	687,5 \$	2 273,6 \$	– \$	3 167,6 \$
Valeur nette comptable					
Au 31 décembre 2012	361,9 \$	728,5 \$	2 264,8 \$	50,6 \$	3 405,8 \$
Au 31 décembre 2013	365,2 \$	739,9 \$	2 281,3 \$	62,0 \$	3 448,4 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

16. ACTIFS INCORPORELS

Les variations de la valeur nette comptable des actifs incorporels pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivantes :

	Licences de spectre pour les SSFE ¹	Logiciels	Relations clients et autres	Licences de télé-diffusion	Marques de commerce de publication	Projets en cours	Total
Coût							
Solde au							
31 décembre 2011	555,2 \$	450,3 \$	219,7 \$	103,4 \$	110,8 \$	33,0 \$	1 472,4 \$
Acquisitions	–	61,0	4,6	–	–	28,3	93,9
Variation nette des acquisitions financées par des créiteurs	–	(6,4)	–	–	–	(0,1)	(6,5)
Reclassement	–	34,1	–	–	–	(34,1)	–
Mise hors service, dispositions et autres	–	4,0	0,6	(0,4)	–	0,2	4,4
Solde au							
31 décembre 2012	555,2	543,0	224,9	103,0	110,8	27,3	1 564,2
Acquisitions	–	41,5	4,0	–	–	20,6	66,1
Variation nette des acquisitions financées par des créiteurs	–	2,4	–	–	–	0,2	2,6
Reclassement	–	32,4	–	–	–	(32,4)	–
Mise hors service, dispositions et autres	–	(36,5)	(3,6)	–	(0,5)	–	(40,6)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	–	(16,4)	–	(7,0)	–	(23,4)
Solde au							
31 décembre 2013	555,2 \$	582,8 \$	208,9 \$	103,0 \$	103,3 \$	15,7 \$	1 568,9 \$

¹ Vidéotron a l'option, à partir du 1^{er} janvier 2014, de vendre à Rogers Communications Partnership la portion inutilisée de la licence de son spectre de SSFE dans la région de Toronto pour un montant de 180,0 M\$. La licence de spectre a été achetée au coût de 96,4 M\$ en 2008.

Le coût des actifs incorporels générés en interne, principalement constitués de logiciels, était de 375,7 M\$ au 31 décembre 2013 (358,4 M\$ au 31 décembre 2012). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a enregistré des acquisitions d'actifs incorporels générés en interne de 47,6 M\$ (52,9 M\$ en 2012).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

16. ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de spectre pour les SSFE	Logiciels	Relations clients et autres	Licences de télé-diffusion	Marques de commerce de publication	Projets en cours	Total
Amortissement et charge de dépréciation accumulés							
Solde au 31 décembre 2011	67,1 \$	213,1 \$	102,2 \$	0,8 \$	48,2 \$	– \$	431,4 \$
Amortissement	55,6	61,2	21,8	–	–	–	138,6
Dépréciation (notes 6 et 7)	–	–	18,0	–	16,6	–	34,6
Mise hors service, dispositions et autres	–	1,9	1,0	–	–	–	2,9
Solde au 31 décembre 2012	122,7	276,2	143,0	0,8	64,8	–	607,5
Amortissement	55,6	67,4	18,4	–	–	–	141,4
Dépréciation (note 7)	–	–	28,1	–	27,9	–	56,0
Mise hors service, dispositions et autres	–	(32,8)	(6,2)	–	–	–	(39,0)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	–	(5,8)	–	–	–	(5,8)
Solde au 31 décembre 2013	178,3 \$	310,8 \$	177,5 \$	0,8 \$	92,7 \$	– \$	760,1 \$
Valeur nette comptable							
Au 31 décembre 2012	432,5 \$	266,8 \$	81,9 \$	102,2 \$	46,0 \$	27,3 \$	956,7 \$
Au 31 décembre 2013	376,9 \$	272,0 \$	31,4 \$	102,2 \$	10,6 \$	15,7 \$	808,8 \$

L'amortissement et les charges de dépréciation accumulées des actifs incorporels générés en interne, principalement constitués de logiciels, étaient de 195,6 M\$ au 31 décembre 2013 (161,5 M\$ au 31 décembre 2012). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a enregistré 53,9 M\$ d'amortissement pour ses actifs incorporels générés en interne (41,2 M\$ en 2012).

La valeur nette comptable des actifs incorporels générés en interne était de 180,1 M\$ au 31 décembre 2013 (196,9 M\$ au 31 décembre 2012).

Les licences de télédiffusion sont allouées au groupe d'UGT du secteur Télédiffusion et les marques de commerce de publications sont allouées au groupe d'UGT du secteur Médias d'information.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION

Les variations à la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivantes :

Coût		
Solde au 31 décembre 2011	6 993,9	\$
Acquisitions d'entreprises	0,6	
Autres	(1,3)	
Solde au 31 décembre 2012	6 993,2	
Acquisitions d'entreprises	5,7	
Dispositions d'entreprises	(19,5)	
Autres	2,1	
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(118,6)	
Solde au 31 décembre 2013	6 862,9	\$
Amortissement et charge de dépréciation accumulés		
Solde au 31 décembre 2011	3 450,1	\$
Charge de dépréciation (note 7)	171,5	
Solde au 31 décembre 2012	3 621,6	
Charge de dépréciation (note 7)	249,8	
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(70,0)	
Solde au 31 décembre 2013	3 801,4	\$
Valeur nette comptable		
Au 31 décembre 2012	3 371,6	\$
Au 31 décembre 2013	3 061,5	\$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition aux 31 décembre 2013 et 2012 a été allouée aux principaux groupes d'UGT suivants :

		2013	2012
Secteur d'activité	Groupe d'UGT		
Télécommunications	Télécommunications	2 570,3 \$	2 570,3 \$
	Sites Internet spécialisés	–	19,5
Médias d'information	Médias d'information	405,0	682,6
Télédiffusion	Télédiffusion	3,6	3,1
	Édition	41,5	37,3
Loisir et divertissement	Édition et distribution de livres	4,4	16,3
	Musique et événements de divertissement	1,0	8,9
Technologies et communications interactives	Technologies et communications interactives	35,7	33,6
Total		3 061,5 \$	3 371,6 \$

Montants recouvrables

Les montants recouvrables des CGU ont été déterminés sur la base d'une valeur d'utilité ou d'une juste valeur diminuée des coûts de la vente en ce qui a trait aux tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer le montant recouvrable, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et dans son plan stratégique triennal, tel qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. Un taux de croissance perpétuelle est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts découlant du coût moyen pondéré du capital relatif à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Montants recouvrables (suite)

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les montants recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation réalisés :

Groupe d'UGT	2013		2012	
	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Télécommunications :				
Télécommunications ¹	9,0 %	3,0 %	9,0 %	3,0 %
Sites Internet spécialisés	–	–	17,9	2,0
Médias d'information	12,7	0,0	12,9	0,0
Télédiffusion :				
Télédiffusion ¹	11,3	1,0	11,3	1,0
Édition	16,4	1,0	16,3	1,0
Loisir et divertissement :				
Édition et distribution de livres	15,4	0,5	14,0	1,0
Musique	14,5	0,5	14,9	0,5
Technologies et communications interactives ¹	17,1	4,0	17,1	4,0

¹ Tel que permis par l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, les valeurs recouvrables calculées lors du test de dépréciation annuel en 2012 ont été utilisées pour les tests réalisés en 2013 pour ces groupes d'UGT. Par conséquent, les taux d'actualisation avant impôts et les taux de croissance perpétuelle sont les mêmes en 2013 et en 2012.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Sensibilité des valeurs recouvrables

Le tableau suivant présente, pour chaque groupe important d'UGT, la variation du taux d'actualisation ou du taux de croissance perpétuelle utilisée pour les tests les plus récents réalisés, qui aurait été nécessaire pour que le montant recouvrable égale la valeur comptable de l'UGT au moment des tests de dépréciation les plus récents en 2013 :

Groupe d'UGT ¹	Hausse différentielle du taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Baisse différentielle du taux de croissance perpétuelle
Télécommunications ²	4,1 %	4,3 %
Télédiffusion :		
Télédiffusion ²	3,4	4,1
Édition	1,4	1,9
Technologies et communications interactives ²	3,9	5,2

¹ Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée pour l'UGT Médias d'information et l'UGT Édition et distribution de livres puisque des charges de dépréciation ont été enregistrées à la suite des derniers tests de dépréciation réalisés sur ces UGT (note 7).

² Étant donné que les valeurs recouvrables calculées lors du test de dépréciation annuel en 2012 ont été utilisées pour les tests réalisés en 2013 pour ces groupes d'UGT, les analyses de sensibilité sont les mêmes que celles présentées en 2012.

18. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	Note	2013	2012
Émissions, droits de diffusion et de distribution		32,0 \$	33,6 \$
Frais de branchement reportés		31,6	38,2
Régimes à prestations définies	31	11,4	–
Autres		27,1	30,8
		102,1 \$	102,6 \$

19. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2013	2012
Fournisseurs et charges courues à payer	499,0 \$	578,7 \$
Salaires et avantages sociaux	146,9	160,6
Intérêts à payer	39,2	35,5
Rémunération à base d'actions	18,2	16,2
Composante passif des débentures convertibles	14,4	13,5
	717,7 \$	804,5 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

20. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

	Restructuration d'activités		Éventualités, litiges et autres		Total	
Solde au 31 décembre 2012	34,6	\$	15,0	\$	49,6	\$
Variation nette aux résultats	25,8		3,0		28,8	
Paiements	(34,9)		(2,0)		(36,9)	
Autres	–		1,5		1,5	
Solde au 31 décembre 2013	25,5	\$	17,5	\$	43,0	\$
Portion à court terme	25,5	\$	13,9	\$	39,4	\$
Portion à long terme	–		3,6		3,6	

La constatation des provisions, tant pour la période de comptabilisation que pour les montants, exige l'exercice du jugement fondé sur des circonstances pertinentes et des situations, lesquelles peuvent évoluer dans le futur. Les provisions comprennent principalement ce qui suit :

Restructuration d'activités d'exploitation

Les provisions pour restructuration d'activités portent essentiellement sur des indemnités de départ à la suite de l'abolition de postes dans le secteur Médias d'information.

Éventualités et litiges

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société et ses filiales sont en instance. La direction de la Société et ses filiales sont d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société. À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

Autres

Les autres provisions sont principalement liées à des contreparties conditionnelles d'acquisitions d'entreprises et à des obligations de démantèlement.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif au 31 décembre 2013	2013	2012
Québecor			
Facilité de crédit bancaire i)	4,22 %	66,8 \$	66,8 \$
Autre emprunt ii)	3,54 %	33,7	34,7
		100,5	101,5
Québecor Média iii)			
Facilités de crédit bancaire iv)	3,25 %	371,9	—
Autre facilité de crédit v)	1,74 %	21,2	31,9
Billets de premier rang vi) (note 9)	vi)	2 133,1	2 303,7
		2 526,2	2 335,6
Vidéotron iii)			
Facilités de crédit bancaire vii)	2,78 %	48,2	58,9
Billets de premier rang vi) (note 9)	vi)	2 390,3	2 274,1
		2 438,5	2 333,0
Groupe TVA iii)			
Facilités de crédit bancaire viii)	5,54 %	75,0	75,0
Autres		0,5	—
Total de la dette long terme		5 140,7	4 845,1
Ajustements liés aux dérivés incorporés		(8,9)	(254,5)
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement		(55,3)	(60,6)
		(64,2)	(315,1)
		5 076,5	4 530,0
Moins la tranche échéant à court terme		(101,2)	(22,2)
		4 975,3 \$	4 507,8 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. DETTE À LONG TERME (suite)

- i) La facilité de crédit bancaire de Québecor est une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 150,0 M\$, venant à échéance en 2016. En vertu de cette facilité de crédit, la disponibilité dépend de la valeur au marché d'une partie de la participation de la Société dans Québecor Média. L'entente de crédit régissant cette facilité de crédit comprend des clauses restrictives limitant, entre autres, la capacité de la Société d'encourir des emprunts additionnels. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés sur les acceptations bancaires, au taux interbancaire américain offert à Londres (« LIBOR »), au taux préférentiel du Canada, ou au taux préférentiel des États-Unis, majorés d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement. La facilité de crédit est garantie par un nombre limité d'actions détenues de Québecor Média.
- ii) Ce prêt hypothécaire porte intérêt à un taux fixe, payable mensuellement, et vient à échéance en août 2017. La Société doit rembourser le capital en versements mensuels et le solde à la fin du terme. Le prêt est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble abritant le siège social.
- iii) Les dettes de ces filiales sont sans recours pour Québecor.
- iv) Les facilités de crédit de Québecor Média comportent a) un prêt à terme « B » garanti de 350,0 M\$US émis en août 2013, portant intérêt au LIBOR, assujéti à un LIBOR plancher de 0,75 %, majoré d'une prime de 2,50 % et b) une facilité de crédit renouvelable pour un montant total de 300,0 M\$, portant intérêt au taux des acceptations bancaires ou au LIBOR, au taux préférentiel du Canada ou des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement et venant à échéance en janvier 2017. Le prêt à terme « B » prévoit des paiements d'amortissement trimestriels correspondants à 1,00 % par année du montant en capital initial, dont le solde est payable le 17 août 2020. Ces facilités de crédit comportent des clauses restrictives telles que le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de Québecor Média de contracter de nouvelles dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Elles sont garanties par des droits sur tous les biens meubles et actifs de Québecor Média (principalement des actions de ses filiales) détenus présentement ou acquis ultérieurement. Au 31 décembre 2013, la valeur comptable des actifs de Québecor Média garantissant les facilités de crédit était de 4 668,4 M\$ (4 425,0 M\$ en 2012). Aux 31 décembre 2013 et 2012, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable alors que le solde du prêt à terme « B » était de 371,9 M\$ (aucun en 2012).
- v) La facilité de crédit à long terme pour l'équivalent en dollars CA de 59,4 M€ porte intérêt au taux des acceptations bancaires, plus une prime, et vient à échéance en juillet 2015. La facilité de crédit est garantie par tous les biens et actifs de Québecor Média détenus présentement ou acquis ultérieurement. Cette facilité comprend majoritairement les mêmes clauses restrictives que la facilité de crédit renouvelable en iv).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. DETTE À LONG TERME (suite)

- vi) Les billets de premier rang sont non garantis et comportent certaines clauses restrictives pour les émetteurs respectifs, y compris des restrictions sur leur capacité à encourir de nouvelles dettes, à payer des dividendes ou à effectuer d'autres distributions. Certains billets sont rachetables, en totalité ou en partie, au gré de l'émetteur moyennant un prix correspondant à la valeur actualisée des paiements prévus durant les cinq premières années du terme des billets et selon une prime décroissante par la suite. Les autres billets sont rachetables à tout moment avant leur maturité, moyennant un prix correspondant à la valeur actualisée des paiements prévus jusqu'à la date d'échéance. Les billets de premier rang émis par Vidéotron sont garantis par des filiales spécifiques de cette dernière. Le tableau qui suit résume les termes des billets de premier rang en circulation au 31 décembre 2013 :

Montant en capital	Taux d'intérêt annuel nominal	Taux d'intérêt effectif (après escompte ou prime à l'émission)	Date d'échéance	Intérêt payable semestriellement les
Québecor Média				
380,0 \$US	7,750 %	8,810 %	15 mars 2016	15 juin et décembre
325,0 \$ ¹	7,375 %	7,375 %	15 janvier 2021	15 juin et décembre
850,0 \$US ²	5,750 %	5,750 %	15 janvier 2023	15 juin et décembre
500,0 \$ ²	6,625 %	6,625 %	15 janvier 2023	15 juin et décembre
Vidéotron				
175,0 \$US	6,375 %	6,444 %	15 décembre 2015	15 juin et décembre
335,0 \$US	9,125 %	9,356 %	15 avril 2018	15 juin et décembre
300,0 \$	7,125 %	7,125 %	15 janvier 2020	15 juin et décembre
300,0 \$ ³	6,875 %	6,875 %	15 juillet 2021	15 juin et décembre
800,0 \$US ⁴	5,000 %	5,000 %	15 juillet 2022	15 janvier et juillet
400,0 \$ ⁵	5,625 %	5,625 %	15 juin 2025	15 avril et octobre

¹ Les billets ont été émis en janvier 2011 pour un produit net de 319,9 M\$, déduction faite des frais de financement de 5,1 M\$.

² Les billets ont été émis en octobre 2012 pour un produit net de 1 314,5 M\$, déduction faite des frais de financement de 16,5 M\$.

³ Les billets ont été émis en juillet 2011 pour un produit net de 294,8 M\$, déduction faite des frais de financement de 5,2 M\$.

⁴ Les billets ont été émis en mars 2012 pour un produit net de 787,6 M\$, déduction faite des frais de financement de 11,9 M\$.

⁵ Les billets ont été émis en juin 2013 pour un produit net de 394,8 M\$, déduction faite des frais de financement de 5,2 M\$.

- vii) Les facilités de crédit bancaire comprennent une facilité de crédit renouvelable garantie de 575,0 M\$ venant à échéance en juillet 2018 et une facilité de crédit à l'exportation garantie de 75,0 M\$ fournissant un prêt à terme venant à échéance en juin 2018. La facilité de crédit renouvelable porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, plus une marge, en fonction du ratio d'endettement de Vidéotron. Les prélèvements sur la facilité de crédit à l'exportation portent intérêt au taux des acceptations bancaires plus une marge. Les facilités de crédit bancaire sont garanties par une hypothèque de premier rang sur l'universalité de tous les actifs corporels et incorporels, actuels et futurs, de Vidéotron et de la majorité de ses filiales détenues à 100 %. Au 31 décembre 2013, la valeur comptable des actifs garantissant les facilités de crédit bancaire était de 7 013,7 M\$ (6 206,2 M\$ en 2012). Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives telles que le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de Vidéotron de contracter de nouvelles dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Le 29 octobre 2013, Vidéotron a déposé une lettre de crédit auprès d'Industrie Canada qui réduit la disponibilité sur la facilité de crédit renouvelable de Vidéotron au 31 décembre 2013 (note 32). Au 31 décembre 2012, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable. Au 31 décembre 2013, 48,2 M\$ (58,9 M\$ en 2012) étaient tirés sur la facilité de crédit à l'exportation garantie.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. DETTE À LONG TERME (suite)

- viii) Les facilités de crédit bancaire de Groupe TVA sont constituées d'une facilité de crédit renouvelable non garantie de 100,0 M\$, venant à échéance en février 2017, et d'une facilité de crédit à terme non garantie de 75,0 M\$, venant à échéance en décembre 2014. La facilité de crédit renouvelable de Groupe TVA porte intérêt aux taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires, le LIBOR, le taux préférentiel du Canada ou le taux préférentiel des États-Unis, plus une prime déterminée par un ratio d'endettement, tandis que le prêt à terme porte intérêt à un taux de 5,54 %, payable semestriellement les 15 juin et 15 décembre. Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives, dont le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de Groupe TVA de contracter de nouvelles dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Aux 31 décembre 2013 et 2012, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, alors qu'aux 31 décembre 2013 et 2012, un montant de 75,0 M\$ était non remboursé sur la facilité de crédit à terme.

Au 31 décembre 2013, la Société et ses filiales respectaient toutes les clauses restrictives de leurs dettes.

Le capital à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

2014	101,2	\$
2015	212,0	
2016	480,4	
2017	45,4	
2018	362,8	
2019 et ultérieurement	3 938,9	

22. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Note	2013	2012
			(retraités, note 1 b))
Régimes à prestations définies	31	113,3	264,0
Composantes passif et dérivé des débetures convertibles ¹		99,2	119,2
Revenus reportés		33,8	49,5
Rémunération à base d'actions ²	24	18,1	10,7
Autres ³		14,3	25,8
		278,7	469,2

¹ La portion à court terme de 14,4 M\$ de la composante passif des débetures convertibles est comprise dans les créditeurs et charges à payer (13,5 M\$ en 2012) (note 19).

² La portion à court terme de 18,2 M\$ de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créditeurs et charges à payer (16,2 M\$ en 2012) (note 19).

³ Comprend les débetures échangeables série 2001 et série Abitibi qui viennent à échéance en 2026. Le montant nominal total combiné en circulation de ces débetures était de 844,9 M\$ au 31 décembre 2013 (844,9 M\$ en 2012) et leur valeur comptable combinée était de 2,1 M\$ au 31 décembre 2013 (2,1 M\$ en 2012). Les débetures échangeables portent intérêt à un taux de 0,10 % sur le montant total des débetures. La Société peut régler l'obligation, à son gré et avant l'échéance, sans aucune contrepartie.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

23. CAPITAL-ACTIONS

a) Capital-actions autorisé

Actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A »), chaque action donnant droit à 10 votes, autorisées en nombre illimité, convertibles en tout temps en actions catégorie B, à raison d'une action contre une action.

Actions catégorie B, autorisées en nombre illimité, convertibles en actions catégorie A à raison d'une action contre une action uniquement si une offre publique d'achat visant les actions catégorie A est faite aux porteurs d'actions catégorie A sans être faite en même temps et aux mêmes conditions aux porteurs d'actions catégorie B, aux seules fins de permettre aux détenteurs d'actions catégorie B d'accepter l'offre et sous réserve de certaines autres conditions prévues aux statuts, y compris l'acceptation de l'offre par le porteur majoritaire.

Les porteurs d'actions catégorie B ont le droit d'élire au conseil d'administration de Québecor un nombre de membres représentant 25 % de la totalité du conseil. Les porteurs d'actions catégorie A ont le droit d'élire les autres membres du conseil d'administration.

b) Capital-actions émis et en circulation

	Actions catégorie A		Actions catégorie B	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Solde au 31 décembre 2011	39 408 382	8,8 \$	87 369 462	330,7 \$
Actions émises à la suite d'exercice d'options	–	–	274 920	3,6
Conversion d'actions catégorie A en actions catégorie B	(232 810)	(0,1)	232 810	0,1
Actions rachetées et annulées	–	–	(2 117 600)	(8,0)
Solde au 31 décembre 2012	39 175 572	8,7	85 759 592	326,4
Conversion d'actions catégorie A en actions catégorie B	(150 900)	–	150 900	–
Actions rachetées et annulées	–	–	(1 603 700)	(6,2)
Solde au 31 décembre 2013	39 024 672	8,7 \$	84 306 792	320,2 \$

Le 8 août 2013, la Société a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 956 068 actions catégorie A représentant approximativement 5 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 8 429 248 actions catégorie B représentant approximativement 10 % des actions catégorie B détenues dans le public au 31 juillet 2013. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2013 et 12 août 2014, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées sont ou seront annulées.

Le 14 août 2013, un fractionnement des actions catégorie A et des actions catégorie B en circulation de la Société a été réalisé, à raison de deux actions contre une action. Par conséquent, toutes les données relatives au nombre d'actions en circulation, aux montants par action et aux informations concernant la rémunération à base d'actions de la Société présentées dans les présents états financiers consolidés ont été retraitées de façon rétrospective afin de refléter l'impact du fractionnement des actions.

Au cours de l'exercice 2013, la Société a racheté et annulé 1 603 700 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 36,4 M\$ (2 117 600 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 38,3 M\$ en 2012). L'excédent de 30,2 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été enregistré en réduction des bénéfices non répartis en 2013 (30,3 M\$ en 2012).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

23. CAPITAL-ACTIONS (suite)

b) Capital-actions émis et en circulation (suite)

Le 12 mars 2014, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,025 \$ par action catégorie A et action catégorie B, ou approximativement 3,1M\$, payable le 22 avril 2014 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 28 mars 2014.

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

a) Régimes de Québec

i) Régime d'options d'achat d'actions

Conformément à un régime d'options d'achat d'actions instauré par la Société, 13 000 000 actions catégorie B ont été réservées pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et autres employés clés de la Société et ses filiales. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré des actions catégorie B de la Société sur la Bourse de Toronto pour les derniers cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options. La durée maximale d'une option est de 10 ans à partir de la date d'octroi. Les options peuvent normalement être levées comme suit : 1/3 après un an, 2/3 après deux ans et 100 % trois ans après l'octroi initial. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : acquérir des actions catégorie B de la Société au prix d'exercice de l'option correspondante ou recevoir un paiement en espèces représenté par la différence entre la valeur marchande des actions sous-jacentes à leur option et le prix d'exercice de l'option. Le conseil d'administration de la Société peut, à sa discrétion, déterminer d'autres modalités d'exercice lors de l'octroi.

Le tableau suivant résume les changements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013		2012	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	723 264	18,64 \$	2 644 376	13,98 \$
Octroyées	1 645 918	22,23	197 786	18,43
Exercées	–	–	(2 118 898)	12,80
Solde à la fin de l'exercice	2 369 182	21,13 \$	723 264	18,64 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	527 208	18,83 \$	344 786	19,36 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, aucune option d'achat d'actions de la Société n'a été exercée (1 843 978 options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 10,3 M\$ en 2012 et 274 920 actions catégorie B de la Société ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions en 2012).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

a) Régimes de Québec (suite)

i) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2013 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
17,36 à 22,23 \$	2 369 182	8,44	21,13 \$	527 208	18,83 \$

ii) Régime à moyen terme de rémunération à base d'actions

Conformément au régime à moyen terme de rémunération à base d'actions, les participants ont le droit de recevoir à la fin d'une période de trois ans un paiement en espèces basé sur l'appréciation du cours de l'action catégorie B de la Société, sous réserve de la réalisation de certains critères de rendement non liés au marché. Le tableau suivant fournit le détail des changements aux unités en circulation du régime à moyen terme de rémunération à base d'actions pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013		2012	
	Unités	Prix d'exercice moyen pondéré	Unités	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	1 757 146	15,99 \$	1 154 596	15,66 \$
Octroyées	1 180 818	22,08	602 550	16,61
Exercées	(674 448)	13,46	–	–
Solde à la fin de l'exercice	2 263 516	19,92 \$	1 757 146	15,99 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, une contrepartie en espèces de 3,9 M\$ a été payée lors de l'exercice de 674 448 unités (aucune en 2012).

iii) Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'unités d'actions différées (« UAD ») de Québec a été instauré à l'intention des administrateurs de la Société. Aux termes de ce régime, chaque administrateur reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD, chaque partie représentant au moins 50 % de ses honoraires annuels. Sous réserve de certaines conditions, chaque administrateur peut choisir de recevoir sous forme d'UAD jusqu'à 100 % des honoraires totaux à lui être versés pour ses services en tant qu'administrateur. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions catégorie B de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi. Les UAD donneront le droit aux détenteurs de recevoir des dividendes qui seront versés sous forme d'UAD supplémentaires au même taux qui s'appliquerait à des dividendes versés sporadiquement sur les actions catégorie B de la Société. Sous réserve de certaines restrictions, les UAD sont rachetées par la Société lorsqu'un participant cesse d'être un administrateur de la Société. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond à la juste valeur marchande d'une action catégorie B de la Société à la date du rachat. Aux 31 décembre 2013 et 2012, le nombre total respectif d'UAD en circulation aux termes de ce régime était de 178 216 et de 218 066.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média

Conformément à un régime d'options d'achat d'actions instauré par Québecor Média, 6 180 140 actions ordinaires de Québecor Média ont été réservées pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et autres employés clés de Québecor Média et ses filiales. Chaque option peut être exercée au cours d'une période maximale de 10 années suivant la date d'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires, au moment de l'octroi, tel que déterminé par le conseil d'administration de Québecor Média (advenant que les actions ordinaires de Québecor Média ne soient pas inscrites à une Bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré pendant les cinq jours précédant la date d'octroi des actions ordinaires de Québecor Média sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites à l'octroi. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Québecor Média n'auront pas été inscrites à une Bourse reconnue, les détenteurs d'options pourront exercer leurs options acquises du 1^{er} mars au 30 mars, du 1^{er} juin au 29 juin, du 1^{er} septembre au 29 septembre ou du 1^{er} décembre au 30 décembre. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : exercer leur droit de recevoir un montant en espèces (égal à la différence entre le cours moyen pondéré pendant les cinq jours précédant la date d'exercice des options visant des actions ordinaires de Québecor Média à la Bourse où de telles actions sont cotées au moment où les options sont exercées ou à la juste valeur marchande des actions ordinaires, telle que déterminé par le conseil d'administration de Québecor Média, et le prix d'exercice des options pouvant être exercées) ou, sous certaines conditions, souscrire à des actions ordinaires de Québecor Média au prix d'exercice des options.

À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité de rémunération en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes déterminées par le comité de rémunération au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi ; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi ; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions en circulation attribuées aux 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013			2012		
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré		Options	Prix d'exercice moyen pondéré	
Solde au début de l'exercice	1 349 007	45,02	\$	2 768 712	43,85	\$
Octroyées	921 711	57,60		146 000	52,06	
Exercées	(554 309)	42,43		(1 480 355)	43,44	
Annulées	(69 100)	51,03		(85 350)	46,66	
Solde à la fin de l'exercice	1 647 309	52,67	\$	1 349 007	45,02	\$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	186 298	45,12	\$	251 266	45,36	\$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, 554 309 options d'achat d'actions de Québecor Média ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 8,8 M\$ (1 480 355 options d'achat d'actions pour 12,5 M\$ en 2012).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média (suite)

Le tableau suivant résume l'information sur les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2013 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
30,47 à 44,45 \$	109 913	4,72	39,62 \$	71 663	40,38 \$
45,82 à 57,64	1 537 396	8,33	53,60	114 635	48,07
30,47 à 57,64 \$	1 647 309	8,09	52,67 \$	186 298	45,12 \$

c) Régime d'options d'achat d'actions de Groupe TVA

Conformément à ce régime d'options d'achat d'actions, 2 200 000 actions classe B de Groupe TVA ont été réservées pour les membres de la haute direction et les administrateurs de Groupe TVA et ses filiales. Les modalités des options octroyées sont déterminées par le comité de rémunération de Groupe TVA. Le prix d'exercice d'une option ne peut pas être inférieur au prix de clôture des actions classe B sur la Bourse de Toronto la journée précédant l'octroi de l'option. Les options octroyées avant janvier 2006 sont normalement acquises en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi. Depuis janvier 2006, à moins que le comité de rémunération n'en décide autrement, les options octroyées pourront être levées sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes déterminées par le comité de rémunération au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi ; ii) en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi ; iii) en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3% est acquise trois ans suivant la date de l'octroi. La durée d'une option ne peut excéder 10 ans. Les détenteurs d'options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir un paiement en espèces de Groupe TVA égal au nombre d'actions à l'égard desquelles les options sont levées, multiplié par le montant par lequel la valeur marchande des actions classe B excède le prix d'exercice des actions sous-jacentes à leur option, ou sous réserve de certaines modalités, exercer leurs options d'acquérir des actions classe B de Groupe TVA au prix d'exercice. La valeur marchande est définie comme la moyenne des cours de clôture des actions classe B de Groupe TVA des cinq derniers jours de Bourse précédant le jour auquel l'option est levée.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions de Groupe TVA (suite)

Le tableau suivant résume les changements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation aux 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013			2012		
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré		Options	Prix d'exercice moyen pondéré	
Solde au début de l'exercice	819 421	16,34	\$	833 610	16,35	\$
Annulées	(128 345)	15,29		(14 189)	16,84	
Solde à la fin de l'exercice	691 076	16,54	\$	819 421	16,34	\$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	691 076	16,54	\$	819 421	16,34	\$

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2013 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
14,50 à 16,40	504 945	3,46	14,92	504 945	14,92
20,50 à 21,38	186 131	0,86	20,92	186 131	20,92
14,50 à 21,38	691 076	2,76	16,54	691 076	16,54

d) Hypothèses pour estimer la juste valeur des attributions à base d'actions

La juste valeur des attributions à base d'actions des régimes d'options de Québecor, de Québecor Média et de Groupe TVA a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Aux 31 décembre 2013 et 2012, les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation des régimes d'options d'achat d'actions :

31 décembre 2013	Québecor	Québecor Média	Groupe TVA
Taux d'intérêt sans risque	1,92 %	1,75 %	1,05 %
Taux de dividende	0,38 %	1,55 %	– %
Volatilité prévue	27,25 %	23,26 %	32,56 %
Durée de vie résiduelle prévue	4,6 ans	4,0 ans	1,0 an

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

d) Hypothèses pour estimer la juste valeur des attributions à base d'actions (suite)

31 décembre 2012	Québecor	Québecor Média	Groupe TVA
Taux d'intérêt sans risque	1,34 %	1,29 %	1,13 %
Taux de dividende	0,52 %	1,71 %	– %
Volatilité prévue	28,11 %	23,88 %	37,05 %
Durée de vie résiduelle prévue	3,4 ans	3,0 ans	1,4 an

À l'exception de Québecor Média, la volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix des actions sous-jacentes pour une période équivalente à la durée de vie résiduelle prévue des options. Puisque les actions ordinaires de Québecor Média ne sont pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de Québecor. La durée de vie résiduelle prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie résiduelle prévue de l'option est fondé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de dividende est fondé sur le taux moyen actuel.

e) Passif lié aux options acquises

Au 31 décembre 2013, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 7,5 M\$ (3,2 M\$ au 31 décembre 2012).

f) Charge de rémunération consolidée

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, une charge de rémunération consolidée de 23,6 M\$ liée à tous les régimes d'options d'achat d'actions a été enregistrée (11,3 M\$ en 2012).

25. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 11 octobre 2012, la Société a émis des débetures convertibles d'un montant en capital global de 500,0 M\$ portant intérêt à un taux annuel de 4,125 % et venant à échéance en octobre 2018. Les intérêts sont payables chaque semestre en espèces, en actions catégorie B de Québecor ou au moyen du produit de la vente d'actions catégorie B de Québecor. À l'échéance, les débetures convertibles seront payables en espèces par la Société selon le capital impayé, plus l'intérêt couru et impayé, sous réserve d'un rachat, d'une conversion, d'un achat ou d'un remboursement antérieur. Le jour précédant l'échéance, la Société peut racheter les débetures convertibles en circulation en émettant le nombre d'actions catégorie B de Québecor correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours alors en vigueur d'une action catégorie B de Québecor, sous réserve d'un prix plancher de 19,25 \$ par action (soit un nombre maximal de 25 974 026 actions catégorie B de Québecor correspondant à un ratio de 500,0 M\$ sur le prix plancher) et d'un prix plafond de 24,06 \$ par action (soit un nombre minimal de 20 779 220 actions catégorie B de Québecor correspondant à un ratio de 500,0 M\$ sur le prix plafond). À tout moment avant le jour précédant l'échéance, la Société peut racheter ou convertir, en totalité ou en partie, les débetures convertibles en circulation, sous réserve des modalités de l'acte de fiducie. Les débetures convertibles sont convertibles, en tout temps avant la date d'échéance, en actions catégorie B de Québecor par le porteur conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Dans tous les cas, la Société a l'option de payer un montant en espèces équivalent à la valeur marchande des actions qui auraient autrement été émises, soit le produit i) du nombre de ces actions catégorie B de Québecor et ii) du cours alors en vigueur d'une action catégorie B de Québecor.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

25. DÉBENTURES CONVERTIBLES (suite)

Lors de la comptabilisation initiale, les débentures convertibles ont été séparées en composantes financières, soit un passif financier de 98,0 M\$, un passif financier dérivé de 34,0 M\$ et un instrument de capitaux propres de 368,0 M\$. La comptabilisation initiale d'un actif d'impôts différés de 31,0 M\$, découlant de la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des composantes passif, a aussi augmenté la valeur de la composante capitaux propres du même montant. Les frais liés à l'émission des débentures convertibles ont été comptabilisés en réduction de l'instrument de capitaux propres (0,7 M\$) et du passif financier (0,1 M\$). Les composantes passif et dérivé sont présentées dans les autres éléments de passif (note 22). La juste valeur du passif financier dérivé a été estimée en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes considérant un taux d'intérêt sans risque de 2,02 % (1,60 % en 2012), un taux de dividende de 0,38 % (0,52 % en 2012) et une volatilité prévue de 26,39 % (34,55 % en 2012).

26. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Conversion des investissements nets dans des établissements étrangers	Couvertures de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies	Total
Solde au 31 décembre 2011, tel que présenté précédemment	(0,7) \$	9,3 \$	– \$	8,6 \$
Modifications aux conventions comptables (note 1 b))	–	–	(49,6)	(49,6)
Solde au 31 décembre 2011, retraité	(0,7)	9,3	(49,6)	(41,0)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	(1,1)	9,4	(18,7)	(10,4)
Autres éléments du résultat global	(0,3)	10,3	(8,9)	1,1
Solde au 31 décembre 2012	(2,1)	29,0	(77,2)	(50,3)
Autres éléments du résultat global	3,3	(45,0)	68,9	27,2
Solde au 31 décembre 2013	1,2 \$	(16,0) \$	(8,3) \$	(23,1) \$

Aucun montant important lié aux instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie est prévu être reclassé aux résultats au cours des 12 prochains mois, alors que le solde restant du cumul des autres éléments du résultat global devrait se renverser sur une période de neuf ans.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

27. ENGAGEMENTS

La Société loue des locaux et des équipements en vertu de contrats de location-exploitation et s'est engagée à long terme pour l'achat de services, de biens d'équipement, de droits de diffusion et paie des redevances sur un contrat d'affichage extérieur. Les contrats de location-exploitation comprennent différents termes, clauses d'indexation, options d'achat et renouvellements. Les paiements minimaux pour les années futures sont les suivants :

	Baux	Autres engagements
2014	57,4 \$	149,3 \$
2015 à 2018	132,1	511,9
2019 et ultérieurement	108,2	707,7

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Société et ses filiales s'établissaient à 69,0 M\$ en 2013 (72,5 M\$ en 2012).

28. GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut de nombreuses ententes de garantie, y compris ce qui suit :

Contrats de location-exploitation

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la Société met fin aux contrats de location avant la fin de leurs termes (ou à la fin de la durée des contrats) et si la juste valeur des actifs à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. De plus, la Société a fourni des garanties au locateur de certains baux de locaux venant à échéance à différents moments jusqu'en 2018. Si le locataire manque à ses engagements en vertu des ententes, la Société devra compenser le bailleur sous réserve de certaines conditions. Au 31 décembre 2013, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties se chiffrait à 19,0 M\$ et la Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties.

Dispositions d'entreprises et d'actifs

Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise ou d'un actif, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Société peut convenir de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées. De façon générale, les modalités et le montant d'une telle indemnisation sont limités par la convention. En raison de la nature de ces conventions d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires des garanties. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces éléments.

Sous-traitants et fournisseurs

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes avec des sous-traitants et des fournisseurs. Dans certains cas, la Société s'engage à dédommager ces derniers advenant des poursuites contre eux. Dans d'autres cas, elle s'engage à dédommager des tiers pour des dommages causés par ses sous-traitants et fournisseurs. En raison de la nature de ces ententes, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de verser. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces indemnisations.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin de déterminer et d'analyser les risques auxquels est confrontée la Société, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements à long terme, des dettes bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, des dettes à long terme et des instruments financiers dérivés. À la suite de leur utilisation d'instruments financiers, la Société et ses filiales sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations des taux de change et des taux d'intérêt.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société et ses filiales utilisent des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur leurs dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. La Société et ses filiales n'ont pas l'intention de régler leurs instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

a) Description des instruments financiers dérivés

i) Contrats de change à terme

Échéance	Taux de conversion moyen en dollars CA contre un dollar US	Valeur nominale de la devise vendue	Valeur nominale de la devise achetée
Québecor Média			
2016 ¹	1,0154	320,0 \$US	324,9 \$
Vidéotron			
À moins d'un an	1,0454	85,6 \$	81,9 \$US
2014 ²	1,0151	395,0 \$US	401,0 \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

a) Description des instruments financiers dérivés (suite)

ii) Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt

Élément couvert	Instrument de couverture				Taux de conversion des paiements d'intérêt et de capital en dollars CA contre un dollar US
	Période de couverture	Valeur nominale	Taux d'intérêt annuel sur la valeur nominale en dollars CA		
Québecor Média					
Billets de premier rang à 7,750 % échéant en 2016	2007 à 2016	380,0	\$US	7,69 %	1,0001
Billets de premier rang à 5,750 % échéant en 2023 ¹	2007 à 2016	320,0	\$US	7,69 %	0,9977
Billets de premier rang à 5,750% échéant en 2023	2016 à 2023	431,3	\$US	7,27 %	0,9792
Billets de premier rang à 5,750% échéant en 2023	2012 à 2023	418,7	\$US	6,85 %	0,9759
Prêt à terme « B »	2013 à 2020	349,1	\$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,77 %	1,0346

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

a) Description des instruments financiers dérivés (suite)

ii) Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt (suite)

Élément couvert	Instrument de couverture			Taux de conversion des paiements d'intérêt et de capital en dollars CA contre un dollar US
	Période de couverture	Valeur nominale	Taux d'intérêt annuel sur la valeur nominale en dollars CA	
Vidéotron				
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022 ²	2003 à 2014	200,0 \$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,73 %	1,3425
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022 ²	2004 à 2014	60,0 \$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,80 %	1,2000
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022 ²	2003 à 2014	135,0 \$US	7,66 %	1,3425
Billets de premier rang à 6,375 % échéant en 2015	2005 à 2015	175,0 \$US	5,98 %	1,1781
Billets de premier rang à 9,125 % échéant en 2018	2008 à 2018	75,0 \$US	9,64 %	1,0215
Billets de premier rang à 9,125 % échéant en 2018	2009 à 2018	260,0 \$US	9,12 %	1,2965
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022	2014 à 2022	543,1 \$US	6,01 %	0,9983
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022	2012 à 2022	256,9 \$US	5,81 %	1,0016

¹ Québecor Média a initialement eu recours à ces swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux de change sur ses billets de premier rang remboursés en 2012. Ces swaps sont maintenant utilisés pour fixer tous les paiements des coupons en dollars CA jusqu'en 2016 sur une valeur nominale de 431,3 M\$US de ses billets de premier rang émis le 11 octobre 2012, portant intérêt à 5,75 % et échéant en 2023. En lien avec le changement d'utilisation de ces swaps, Québecor Média a eu recours à des contrats de change à terme compensatoires de 320,0 M\$US afin de fixer la valeur de sa position de couverture liée à l'échange de notionnel du 15 mars 2016.

² Vidéotron a initialement eu recours à ces swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux de change sur ses billets de premier rang remboursés en 2012. Ces swaps sont maintenant utilisés pour fixer tous les paiements des coupons en dollars CA jusqu'en 2014 sur une valeur nominale de 543,1 M\$US de ses billets de premier rang émis le 14 mars 2012, portant intérêt à un taux de 5,00 % et échéant en 2022. En lien avec le changement d'utilisation de ces swaps, Vidéotron a eu recours à des contrats de change à terme compensatoires de 395,0 M\$US afin de fixer la valeur de sa position de couverture liée à l'échange de notionnel du 15 janvier 2014.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société et ses filiales comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Juste valeur des instruments financiers

La Société a considéré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon la norme IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ; et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur estimative de la dette à long terme et de la composante passif des débentures convertibles est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation en utilisant les données du niveau 2. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des quasi-espèces et des emprunts bancaires classés comme détenus à des fins de transactions et comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés est établie en utilisant les données du niveau 2.

La juste valeur des instruments financiers dérivés constatée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période (données du niveau 2). La juste valeur constatée des instruments dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque de non-exécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables (données du niveau 3), à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou la Société. Les instruments financiers dérivés, qui étaient classés comme niveau 3 en 2012, sont maintenant classés comme niveau 2 étant donné que les données non observables n'ont plus un impact significatif sur la juste valeur de ces instruments.

La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés et de la composante dérivé des débentures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché du niveau 2, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Juste valeur des instruments financiers (suite)

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des instruments financiers dérivés et des composantes passif et dérivé des débentures convertibles aux 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivantes :

Actif (passif)	2013		2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme¹	(5 140,7)	(5 185,5)	(4 845,1)	(5 109,1)
Instruments financiers dérivés²				
Options de règlement anticipé	14,5	14,5	264,9	264,9
Contrats de change à terme ³	1,8	1,8	0,1	0,1
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt ³	(53,2)	(53,2)	(263,0)	(263,0)
Composantes passif et dérivé des débentures convertibles	(113,6)	(113,6)	(132,7)	(132,7)

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les dérivés incorporés et les frais de financement.

² La juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture est un actif de 18,6 M\$ au 31 décembre 2013 (un passif de 168,9 M\$ au 31 décembre 2012).

³ La valeur des contrats de change à terme utilisés pour fixer la valeur des positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

c) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par un client ou une autre partie au contrat.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2013, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et aux tendances historiques. La provision pour créances douteuses s'élevaient à 28,4 M\$ au 31 décembre 2013 (29,6 M\$ au 31 décembre 2012). Au 31 décembre 2013, 9,8 % des comptes clients étaient datés de 90 jours et plus (9,9 % au 31 décembre 2012).

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013	2012
Solde au début de l'exercice	29,6 \$	30,4 \$
Nouvelle charge aux résultats	41,3	35,0
Utilisation	(42,5)	(35,8)
Solde à la fin de l'exercice	28,4 \$	29,6 \$

La Société est d'avis que la diversité de sa clientèle et ses gammes de produits servent à réduire son risque de crédit ainsi qu'à se prémunir contre les fluctuations de la demande pour ses gammes de produits. La Société ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

d) Gestion du risque de crédit (suite)

En raison de leur utilisation d'instruments financiers dérivés, la Société et ses filiales sont exposées au risque de non-exécution par une tierce partie. Lorsque la Société et ses filiales concluent des contrats sur des instruments financiers dérivés, les autres parties au contrat (étrangères ou canadiennes) doivent avoir des cotes de crédit élevées minimales en conformité avec les politiques de gestion du risque de la Société et sont assujetties à une concentration maximale du risque de crédit. Ces cotes de crédit et la concentration maximale sont revues sur une base régulière, mais au minimum, à chaque trimestre.

d) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations financières soient rencontrées à un coût excessif. La Société et ses filiales gèrent ce risque au moyen de l'échelonnement des échéances de la dette. La durée moyenne de la dette consolidée de la Société était d'environ 6,9 années au 31 décembre 2013 (7,1 années au 31 décembre 2012).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler ses engagements en matière d'investissements en immobilisations, de fonds de roulement, de paiements d'intérêts, de remboursements de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite, des rachats d'actions et de paiements de dividendes dans le futur. La Société a accès aux flux de trésorerie générés par ses filiales par l'entremise des dividendes payés par Québecor Média.

Au 31 décembre 2013, les engagements contractuels importants liés aux instruments financiers comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, les paiements de coupons sur les débtures convertibles et les obligations liées aux instruments dérivés, moins les encaissements futurs estimatifs sur les instruments dérivés. Ces obligations et leurs échéances sont les suivantes :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	5 ans et plus
Emprunts bancaires	0,5 \$	0,5 \$	– \$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	717,7	717,7	–	–	–
Dette à long terme ¹	5 140,7	101,2	692,4	408,2	3 938,9
Paiements d'intérêt ²	2 333,1	294,9	627,8	541,5	868,9
Instruments dérivés ³	26,0	116,6	(15,1)	60,3	(135,8)
Paiements de coupons sur les débtures convertibles	103,2	20,6	41,3	41,3	–
Total	8 321,2 \$	1 251,5 \$	1 346,4 \$	1 051,3 \$	4 672,0 \$

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les dérivés incorporés et les frais de financement.

² Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme fondée sur les taux d'intérêt de l'instrument et de la couverture et sur les taux de change de la couverture au 31 décembre 2013.

³ Déboursés futurs estimatifs, déduction faite des encaissements futurs, sur les instruments financiers dérivés liés à la couverture des taux de change.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises, des taux d'intérêt ou du cours des actions entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de change

La plupart des revenus et des charges consolidés de la Société, autres que les frais d'intérêts sur la dette libellée en dollars US, l'achat de terminaux numériques, d'appareils mobiles et de modems câbles et certaines dépenses en immobilisations, sont reçus ou libellés en dollars CA. Une tranche importante des intérêts, du capital et des primes à verser sur la dette, s'il y a lieu, doit être versée en dollars US. La Société et ses filiales ont conclu des opérations de couverture visant le risque de change sur l'encours de leurs dettes libellées en dollars US au 31 décembre 2013, pour couvrir leur exposition à l'égard de certains achats de terminaux numériques, d'appareils mobiles, de modems câbles et de dépenses en immobilisations et pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

Le tableau suivant dresse un sommaire de la sensibilité estimative sur le bénéfice et sur les autres éléments du résultat global, avant les impôts sur le bénéfice, d'une variation de 0,10 \$ du taux de change de fin d'exercice du dollar CA pour un dollar US au 31 décembre 2013 :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 0,10 \$		
Créditeurs libellés en dollars US	(0,8) \$	– \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers et des instruments financiers dérivés	1,4	46,3
Diminution de 0,10 \$		
Créditeurs libellés en dollars US	0,8	–
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers et des instruments financiers dérivés	(1,4)	(46,3)

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Risque du marché (suite)

Risque de taux d'intérêt

Certaines facilités de crédit et facilités de crédit renouvelable de la Société et ses filiales portent intérêts à des taux variables fondés sur les taux de références suivants : i) taux des acceptations bancaires, ii) LIBOR, iii) taux préférentiel du Canada et iv) taux préférentiel des États-Unis. Les billets de premier rang émis par la Société et ses filiales portent intérêts à des taux fixes. La Société et ses filiales ont conclu des ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt afin de gérer les risques de flux de trésorerie. Compte tenu des instruments de couverture, la dette à long terme au 31 décembre 2013 comprenait une portion de 81,6 % de dette à taux fixe (89,7 % en 2012) et une portion de 18,4 % de dette à taux variable (10,3 % en 2012).

La sensibilité estimative sur les paiements d'intérêts d'une variation de 100 points de base du taux de fin d'exercice des acceptations bancaires canadiennes au 31 décembre 2013 est de 9,3 M\$.

La sensibilité estimative sur le bénéfice et les autres éléments du résultat global, avant les impôts sur le bénéfice, d'une variation de 100 points de base du taux d'actualisation utilisé pour calculer la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2013, selon le modèle d'évaluation de la Société, se présente comme suit :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 100 points de base	– \$	(7,2) \$
Diminution de 100 points de base	–	7,2

f) Gestion du capital

L'objectif principal de la Société dans la gestion du capital est de maintenir un niveau de capital optimal afin de répondre aux besoins de ses nombreuses entreprises, y compris les occasions de croissance.

Dans la gestion de sa structure du capital, la Société prend en compte les caractéristiques des actifs de ses filiales et les besoins de fonds prévus en optimisant leurs capacités d'emprunts individuelles de la manière la plus efficace de façon à obtenir le coût de financement le plus bas. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes, le remboursement de la dette actuelle par l'utilisation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et les montants de distributions aux actionnaires. La Société n'a pas modifié de façon importante la gestion de sa structure du capital depuis la fin du dernier exercice financier.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

f) Gestion du capital (suite)

La structure du capital de la Société est constituée de capitaux propres, des emprunts bancaires, de la dette à long terme, des actifs et passifs nets liés aux instruments financiers dérivés, des composantes passif et dérivé des débetures convertibles, moins les espèces et quasi-espèces. Aux 31 décembre 2013 et 2012, la structure du capital se présentait comme suit :

	2013	2012
Emprunts bancaires	0,5 \$	1,3 \$
Dette à long terme	5 076,5	4 530,0
Instruments financiers dérivés	51,4	262,9
Composantes passif et dérivé des débetures convertibles	113,6	132,7
Espèces et quasi-espèces	(476,6)	(228,7)
Passif net	4 765,4	4 698,2
Capitaux propres	1 750,4 \$	1 941,3 \$

La Société n'est assujettie à aucune exigence externe liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions en vertu des modalités dans ses contrats d'emprunts liées, entres autres, aux investissements permis, des transactions intersociétés, de la déclaration et du paiement de dividendes ou d'autres distributions.

30. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et les principaux membres de la haute direction de la Société et de ses filiales importantes. Leur rémunération se détaille comme suit :

	2013	2012
Salaires et avantages à court terme	9,9 \$	8,6 \$
Rémunération à base d'actions	18,4	7,3
Autres avantages à long terme	4,3	3,3
	32,6 \$	19,2 \$

Transactions liées aux activités d'exploitation

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des sociétés liées pour un montant de 3,3 M\$ (6,2 M\$ en 2012), compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 3,5 M\$ (3,8 M\$ en 2012). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

La Société maintient divers régimes de retraite à rente uniforme, divers régimes de fin de carrière avec des clauses d'indexation allant jusqu'à 2 %, ainsi que des régimes à cotisations définies. La Société offre aussi à ses employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite. La politique de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations et pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et aux dispositions qui régissent le financement des régimes.

De par leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société à certains risques particuliers tels que le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, la longévité des participants dans le régime et l'inflation future. Selon les règles de gouvernance de la Société, la surveillance des politiques et la gestion des risques liés aux régimes à prestations définies sont réalisées à différents niveaux par les comités de retraite, la haute direction de la Société et le comité d'audit. Les régimes à prestations définies font l'objet d'un suivi sur une base continue afin de surveiller les politiques de financement et de placement, la situation financière des régimes et le financement requis par la Société.

Les tableaux suivants font le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012	2013	2012
Variation des obligations liées aux régimes				
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	1 019,0 \$	918,6 \$	60,6 \$	54,7 \$
Coût des prestations au titre des services rendus	38,6	35,1	1,3	1,2
Frais d'intérêts	49,8	44,5	2,5	2,6
Cotisations des participants	15,0	15,9	–	–
Pertes (gains) actuariel(le)s résultant des :				
Hypothèses démographiques	26,3	–	2,1	–
Hypothèses financières	(89,7)	54,3	(5,5)	3,4
Modifications liées à l'expérience des participants	(12,9)	(3,1)	(2,5)	–
Prestations et règlements payés	(55,2)	(47,5)	(1,4)	(1,3)
Modifications des régimes et autres	0,8	1,2	(2,8)	–
Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice	991,7 \$	1 019,0 \$	54,3 \$	60,6 \$
Variation de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	815,6 \$	720,1 \$	– \$	– \$
Rendement réel sur l'actif des régimes	129,5	68,1	–	–
Cotisations de l'employeur	71,8	59,0	1,4	1,3
Cotisations des participants	15,0	15,9	–	–
Prestations et règlements payés	(55,2)	(47,5)	(1,4)	(1,3)
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	976,7 \$	815,6 \$	– \$	– \$

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Au 31 décembre 2013, la durée moyenne pondérée de l'obligation liée aux régimes était de 15,7 années (16,5 années en 2012). La Société prévoit des paiements au titre des prestations de 53,5 M\$ en 2014.

La stratégie d'investissement de la Société pour les actifs des régimes prend en considération un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Pour chaque régime, une fourchette d'affectation par catégorie d'actif est développée dans laquelle une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de créances est utilisée pour optimiser le profil risque-rendement de l'actif des régimes et pour atténuer le décalage actif-passif.

Les actifs du régime sont constitués de :

	2013	2012
Titres de capitaux propres :		
Canadiens	24,0 %	23,9 %
Étrangers	34,3	32,8
Titres de créance	38,6	39,8
Autres	3,1	3,5
	100,0 %	100,0 %

La juste valeur des actifs du régime est principalement basée sur des prix cotés sur un marché actif.

Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société détermine si des réductions potentielles dans les contributions futures sont permises par la réglementation applicable et par les conventions collectives. Lorsqu'un actif au titre des prestations définies est créé, il ne peut dépasser l'avantage futur économique que la Société peut s'attendre à tirer de cet actif. L'avantage futur économique représente la valeur des congés de cotisations futurs et des frais payables de la caisse de retraite. Il ne reflète pas les gains qui pourraient être générés dans le futur pouvant permettre des congés de cotisations à la Société. Lorsqu'il existe une exigence minimale de capitalisation, ceci peut limiter davantage le montant reconnu au bilan. L'exigence minimale de capitalisation représente la valeur actuelle des cotisations d'équilibre basées sur les plus récentes évaluations actuarielles de financement déposées.

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net constaté dans les bilans consolidés est le suivant :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012	2013	2012
		(retraités, note 1 b))		(retraités, note 1 b))
Obligations liées aux régimes	(991,7) \$	(1 019,0) \$	(54,3) \$	(60,6) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	976,7	815,6	-	-
Déficit des régimes	(15,0)	(203,4)	(54,3)	(60,6)
Plafonnement de l'actif et l'obligation minimale de financement	(32,6)	-	-	-
Montant net constaté¹	(47,6) \$	(203,4) \$	(54,3) \$	(60,6) \$

¹ Le montant net constaté pour 2013 comprend un passif de 113,3 M\$ (264,0 M\$ en 2012) inclus dans les autres passifs (note 22) et un actif de 11,4 M\$ (aucun en 2012) inclus dans les autres actifs (note 18).

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les composantes des réévaluations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012	2013	2012
		(retraités, note 1 b))		(retraités, note 1 b))
Gain (perte) actuariel(le) sur les obligations liées aux régimes	76,3 \$	(51,2) \$	5,9 \$	(3,4) \$
Rendement réel sur les actifs des régimes, excluant la composante du revenu d'intérêt calculé dans le coût des intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	91,8	36,1	–	–
Plafonnement de l'actif et l'obligation minimale de financement	(32,6)	–	–	–
Réévaluations comptabilisées dans le résultat global	135,5 \$	(15,1) \$	5,9 \$	(3,4) \$

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012	2013	2012
		(retraités, note 1 b))		(retraités, note 1 b))
Coûts liés au personnel :				
Coût des prestations au titre des services rendus	38,6 \$	35,1 \$	1,3 \$	1,2 \$
Perte (gain) sur compression et autres	2,5	3,7	(2,9)	(0,2)
Intérêts sur le passif net au titre des prestations définies	10,3	10,3	2,5	2,6
Coût net des prestations	51,4 \$	49,1 \$	0,9 \$	3,6 \$

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour l'exercice 2013 se chiffrait à 15,1 M\$ (14,1 M\$ en 2012).

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 67,1 M\$ en 2014, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé (des contributions de 73,2 M\$ ont été payées en 2013).

Hypothèses

La Société formule son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et le coût des intérêts, en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante selon les durations des régimes à la date d'évaluation.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Hypothèses (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société aux 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012	2013	2012
Obligations liées aux régimes				
Taux à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	4,90 %	4,40 %	4,90 %	4,40 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,25	3,00	3,25
Coût des prestations périodiques				
Taux à la fin de l'exercice précédent :				
Taux d'actualisation	4,40 %	4,75 %	4,40 %	4,75 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25	3,25	3,25	3,25

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 7,6 % à la fin de 2013. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 13 prochaines années pour s'établir à 5,0 % et demeurer à ce niveau par la suite.

Analyses de sensibilité

Une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation aurait les impacts suivants, avant les impôts sur le bénéfice, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 :

Augmentation (diminution)	Prestations de retraite			Avantages complémentaires à la retraite		
	Obligation au bilan	Bénéfice	Autres éléments du résultat global	Obligation au bilan	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Taux d'actualisation	15,6 \$	(1,8) \$	(15,6) \$	1,0 \$	– \$	(1,0) \$

Il existe des limites à cette analyse de sensibilité puisqu'elle considère uniquement les impacts d'une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation (au début de l'exercice, ce qui a un impact sur les résultats, et à la fin de l'exercice, ce qui a un impact sur le résultat global) sans modification des autres hypothèses. Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur les autres hypothèses étant donné que des changements similaires à ces hypothèses n'auraient pas un impact significatif sur les états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

32. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 19 février 2014, Québecor Média a annoncé que Vidéotron faisait partie des soumissionnaires retenus au terme des enchères de spectre d'Industrie Canada dans la bande de 700 MHz qui ont débuté le 14 janvier 2014. Vidéotron a acquis sept licences d'exploitation dans les quatre provinces les plus peuplées du Canada pour 233,3 M\$. Une lettre de crédit a été émise en 2013 à titre de dépôt financier pré-enchère auprès d'Industrie Canada. Le dépôt de cette lettre de crédit a pour effet de réduire la disponibilité sur la facilité de crédit renouvelable de Vidéotron. Par ailleurs, conformément aux règles de confidentialité publiées par Industrie Canada en matière de communication, il est strictement interdit pour Québecor Média de communiquer le montant de cette lettre de crédit.

Les licences couvrent la totalité des provinces de Québec, de l'Ontario (sauf la zone du nord de l'Ontario), de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et permettent de rejoindre plus de 28 millions de personnes, soit environ 80 % de la population canadienne.